



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le vendredi 23 octobre 2020 — Vol. 45 N° 71

Interpellation : Propositions concrètes visant à redresser la situation dans la gestion de la crise de la COVID-19 dans le réseau de l'éducation par le gouvernement caquiste

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission de la culture et de l'éducation
Le vendredi 23 octobre 2020 — Vol. 45 N° 71

Table des matières

Exposé du sujet Mme Marwah Rizqy	1
Réponse du ministre M. Jean-François Roberge	2
Argumentation	3
Conclusions	17
M. Jean-François Roberge	17
Mme Marwah Rizqy	19

Autres intervenants

Mme Lise Thériault, présidente

Mme Stéphanie Lachance
Mme Francine Charbonneau
Mme Claire IsaBelle
Mme Christine Labrie
M. Sylvain Lévesque
Mme Véronique Hivon

Le vendredi 23 octobre 2020 — Vol. 45 N° 71

Interpellation : Propositions concrètes visant à redresser la situation dans la gestion de la crise de la COVID-19 dans le réseau de l'éducation par le gouvernement caquiste

(Dix heures)

La Présidente (Mme Thériault) : ...éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Saint-Laurent au ministre de l'Éducation sur le sujet suivant : Propositions concrètes visant à redresser la situation dans la gestion de la crise de la COVID-19 dans le réseau de l'éducation par le gouvernement caquiste.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par Mme Lachance (Bellechasse); M. Lemieux (Saint-Jean) est remplacé par M. Lévesque (Chauveau); et Mme Melançon (Verdun) est remplacée par Mme Charbonneau (Mille-Îles).

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait, merci. Et je comprends qu'il y a une entente entre le deuxième groupe d'opposition... puisse intervenir à la troisième série d'interventions et que le troisième groupe d'opposition intervienne lors de la cinquième série d'interventions.

Donc, nous allons débiter par des déclarations d'ouverture. Donc, Mme la députée de Saint-Laurent, la porte-parole officielle en matière d'éducation, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup. Merci pour cette interpellation. Je crois qu'elle est parfaitement souhaitée et souhaitable. Je salue toutes mes collègues qui sont présentes aujourd'hui, ma collègue la députée des Mille-Îles ainsi que les députées de Sherbrooke et de Joliette. Merci au ministre d'être présent.

O.K. Les écoles, je pense qu'on avait besoin de se rencontrer, parce que le nombre de classes avec la COVID-19 n'arrête pas d'augmenter au Québec. Je sais que ça a été très difficile pour le gouvernement d'avoir juste le bilan dans les écoles. C'est un parent bénévole qui, à partir de son sous-sol, est capable de le faire. Le site COVID Écoles nous tient informés assez... assez rapidement. Et, quand on se compare avec les autres provinces, le Québec, nous, là, c'est ça, notre courbe. Elle est vraiment exponentielle quand on se compare avec l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique. On parle quand même des taux d'infection, là, qui dépassent les autres provinces deux fois, trois fois, même cinq fois plus dans nos écoles québécoises.

Alors, clairement, il y a quelque chose que les autres provinces ont peut-être compris, que nous, on n'a pas compris. Et, des fois, on peut piger les bonnes idées ailleurs. Puis les bonnes idées, ce n'est pas juste au ministre, là, qu'il y en a, là. Nous, on en a fait plein, des propositions. D'entrée de jeu on vous a demandé d'avoir un corridor sanitaire scolaire pour les écoles. Ça, c'est une idée. Elle vient de l'Ontario, qui, eux, ont une équipe dédiée à la santé, 500 infirmières puis hygiénistes qui sont uniquement dédiés à surveiller les écoles, venir en aide aux écoles, freiner les éclosions. Moi, j'aimerais vraiment savoir pourquoi que ça, ça ne pas toujours été fait au Québec. On attend. Le ministre de la Santé a dit : Ça s'en vient, mais ce n'est pas encore arrivé.

Cette semaine, on apprend qu'Ottawa a fait des commandes importantes, des tests rapides de moins de 15 minutes pour obtenir le résultat, un peu comme un test de grossesse, là. C'est rapide. 15 minutes plus tard maximum, on a un résultat. Ça, ça va changer, là, complètement, là, l'organisation des écoles. Pour les directions d'école, savoir qu'ils sont capables d'isoler rapidement les élèves ou le personnel qui a été infecté à la COVID-19, bien, ça leur permet de prendre des décisions très, très rapides, mais surtout, surtout, éviter la fermeture d'une classe.

Alors, hier, je disais au ministre : Bien, Ottawa en a reçu 100 000. Moi, je ne comprends pas que la livraison a été faite à Ottawa, donc en Ontario, mais pas au Québec, alors que c'est nous qui a le pire bilan. Puis comprenez-moi bien, je comprends parfaitement qu'on doit d'abord prioriser, dans le dépistage, le personnel de la santé. Ça va de soi. Mais je vous rappelle que, lorsqu'on a déconfiné le Québec, rien n'était obligatoire, sauf l'école. Quand on a ouvert les restaurants, ce n'était pas obligatoire. Les bibliothèques, ce n'était pas obligatoire. Les gyms, ce n'était pas obligatoire. Les gens avaient le loisir d'y aller ou de ne pas y aller. Les écoles, ça a été obligatoire pour le personnel scolaire au complet et pour les élèves aussi. Alors, la moindre des choses, là, c'est de les protéger.

Moi, aujourd'hui, j'ai une question très, très spécifique pour le ministre, d'entrée de jeu. Je vous présente ce tableau, M. le ministre. Fin août, déjà, les experts disaient qu'on commençait une deuxième vague. La fin août, là, c'est la rentrée scolaire. Le 17 septembre, vous dites, la CAQ dit : On est encore trop tôt pour dire qu'on est dans la deuxième vague. C'était en réponse, au fait, à un point de presse que j'ai fait avec mon collègue de Pontiac le 15 septembre, qui disait : C'est la rentrée parlementaire et c'est aussi, en quelque sorte, la première journée de la

deuxième vague. Vous avez plutôt fait un vidéo pour vous moquer qu'on était trop tôt pour dire que c'était une deuxième vague. Le 21 septembre, finalement, la CAQ mentionne que nous sommes en deuxième vague. Et finalement, le 8 octobre, vous mettez des nouvelles mesures pour les écoles. Et hier, moi, ma mâchoire a un peu disloqué d'entendre le ministre de la Santé dire : On est au 50e jour de la deuxième vague. Hier, là, 50e de la deuxième vague. Alors, si vous permettez, là, 50e jour de la deuxième vague, ça nous ramène quand? Ça nous ramène au 2 septembre. Ça nous ramène à la rentrée scolaire.

Ma question très spécifique au ministre : Qu'est-ce que vous auriez fait différemment si vous l'aviez su, le 2 septembre, qu'on était en deuxième vague? Concrètement, qu'est-ce que ça aurait changé pour les écoles du Québec? Auriez-vous imposé le masque plus tôt? Auriez-vous dit aux élèves de secondaire IV et secondaire V : Vous serez désormais un jour sur deux à l'école?

Concrètement, si vous, là, le ministre de l'Éducation, aviez... vous, là, si vous aviez cette information, là, que, finalement, la deuxième vague, c'était le 2 septembre... Parce qu'hier le chat est sorti du sac. On apprend que, finalement, ce n'était pas le 21 septembre, c'était le 2 septembre, donc que c'est une vingtaine de jours, presque trois semaines qu'on aurait gagnées si on avait su cette information névralgique. Vous, concrètement, là, qu'est-ce que vous auriez fait différemment?

La Présidente (Mme Thériault) : Je comprends, Mme la députée, que c'étaient vos remarques d'ouverture, parce que le premier bloc sert à ça, et que vous avez conclu votre intervention. Vous arrêtez là?

Mme Rizzy : Oui.

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait. M. le ministre, c'est maintenant votre tour. Vous avez 10 minutes pour faire vos remarques d'introduction.

Réponse du ministre

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Donc, je salue les collègues des oppositions. Merci, ça fait plaisir de vous voir pour échanger avec vous aujourd'hui sur le sujet très important qui nous préoccupe, donc, évidemment, l'éducation, le droit à l'éducation, la qualité des services rendus, la réponse à la situation épidémiologique, l'ajout de ressources pour venir en aide aux écoles. Je salue aussi la présence de mes très estimés collègues, donc, députés de Chauveau, de Bellechasse et de Huntingdon. Merci d'être présent et présentes avec nous aujourd'hui. Je sais que, depuis longtemps, l'éducation, c'est un sujet qui vous a à coeur... qui vous tient à coeur, on a eu plusieurs échanges à ce sujet-là. Donc, je suis content que vous participiez au débat aujourd'hui.

Ma collègue, dans ses remarques d'ouverture, fait un florilège d'interventions sur beaucoup, beaucoup de sujets. Elle nous a parlé du site Internet, des tests, de la présence obligatoire à l'école, des consultations, de la situation épidémiologique qui a changé. Donc, je vais aborder brièvement chacun de ces sujets, sachant qu'on aura probablement le temps de creuser davantage, au cours de l'interpellation dans le cadre des autres interventions, certaines interventions du gouvernement puis certaines problématiques aussi soulevées sur le terrain au fil du débat, ce matin.

Donc, elle est revenue sur la transmission des données, des informations sur la situation épidémiologique dans nos écoles, donc le nombre d'élèves au Québec qui, malheureusement, ont reçu un test positif, le nombre de classes qui sont malheureusement fermées de manière temporaire. C'est important de le mentionner. On ferme des classes malheureusement parce que la Santé publique constate qu'il y a des cas et qu'il peut y avoir un danger, mais on les réouvre toujours. C'est vrai qu'en début d'année pendant quelques jours, voire un peu plus d'une semaine, on a eu de la difficulté à colliger l'information, mais là, maintenant, je pense que c'est une histoire du passé. Ça fait pas mal plus qu'un mois maintenant que, de manière très transparente, à chaque jour, autour de 13 heures, les informations sont rendues publiques, et il n'y a personne, là, au Québec qui remet en question la validité et la fiabilité des données qui sont transmises, la transparence du gouvernement à cet égard-là. Donc, je pense, ça, c'est quelque chose qui méritait d'être traité très, très sérieusement puis qu'on a traité très sérieusement aussi, on a corrigé cette erreur bureaucratique de début d'année.

Sur la question de la fréquentation obligatoire de l'école, je suis content que ma collègue revienne sur ce sujet-là. C'est quelque chose d'important. Je pense que c'est une des valeurs fondamentales au Québec. L'éducation, c'est extrêmement important. La fréquentation scolaire, c'est dans la Loi sur l'instruction publique. On peut s'acquitter d'une obligation de fréquentation scolaire des élèves de 6 à 16 ans de diverses manières, mais on ne peut se soustraire à la fréquentation scolaire. La façon habituelle et privilégiée, évidemment, c'est d'aller à l'école.

Au fil des années, par contre, c'est arrivé, des fois, que des élèves aient des problèmes de santé bien avant que la COVID fasse son arrivée, puis le réseau scolaire, là, était capable de s'adapter puis de soutenir les parents et soutenir les enfants, les adolescents qui ont besoin, parce qu'ils ont un problème de santé, de recevoir des services à domicile. C'est encore le cas pendant le temps de la COVID, cet automne. On a bien travaillé avec les centres de services scolaires. Je souligne l'initiative du centre de services scolaires des Hautes-Rivières, qui, dès le printemps, avait innové avec une espèce d'école virtuelle, puis c'est une initiative qui a fait des petits. Et plusieurs centres de services se sont inspirés de ça pour être capables de donner des services de qualités aux élèves qui ont une

vulnérabilité médicale à la COVID et qui reçoivent, sur plusieurs semaines et peut-être pendant toute l'année scolaire, des services éducatifs à domicile.

• (10 h 10) •

Ceci dit, ma collègue s'intéresse à la fréquentation obligatoire comme si c'était un problème. En tout cas, elle disait : Oui, mais, vous savez, il y a juste dans le domaine de l'éducation que c'est obligatoire par rapport aux bibliothèques, aux musées. On est d'accord, là, on veut que les gens fréquentent les musées, mais on ne l'obligera pas. J'espère qu'elle ne remet pas en question la fréquentation scolaire obligatoire au Québec, même en temps de pandémie. Je sais que d'autres États ont fait des choix différents du nôtre. Ils ont laissé plus de choix, je vous dirais, aux parents. Pour moi, c'est une prise de position que je qualifierais de hasardeuse, et il faut donner des balises très claires pour que le droit à l'éducation soit respecté pour tous les élèves du Québec, tous nos jeunes, tous nos adolescents. C'est un sujet sur lequel nous nous sommes penchés dès notre arrivée au gouvernement. On s'est assuré que les parents qui font le choix de l'éducation à la maison et qui le faisaient bien avant que la COVID n'arrive aient des balises très, très claires pour être bien certains que les enfants dont les parents ont fait le choix de l'éducation à domicile s'acquittent de leurs obligations. Mais je pense qu'il faut clarifier, il faut statuer là-dessus, là, c'est important, l'éducation, puis ce n'est pas négociable, la fréquentation obligatoire puis le droit à l'éducation au Québec.

Ma collègue nous dit que la situation épidémiologique a changé dans le temps. Évidemment, on a connu la première vague. On est en ce moment au sein de la deuxième vague. Et, à la grandeur du Québec, c'est comme si on était arrivés à un plateau en ce moment, mais on aurait hâte de redescendre ce plateau, hein? C'est vrai pour tout le monde, parce que ce n'est pas juste des chiffres, hein? C'est des personnes, c'est des parents, c'est des grands-parents, c'est des oncles, des tantes, c'est des enfants. Puis c'est sûr que toute la société québécoise doit poser tous les gestes nécessaires. C'est vraiment un effort collectif. Les écoles doivent participer à l'effort collectif, mais toute la société doit participer à l'effort collectif.

Maintenant, oui, on adapte les mesures gouvernementales en fonction des avis de nos experts de la Santé publique. Et ma collègue nous faisait le reproche de ne pas en avoir fait assez assez tôt. C'est toujours facile après coup de savoir ce qu'il faut faire ou ce qu'il aurait peut-être fallu faire, hein? Ça, c'est comme après le fameux match de hockey classique du samedi soir. Le dimanche matin, tout le monde sait quel gardien on aurait dû mettre devant le but puis quel joueur aurait été sur le premier trio, puis c'est comme ça qu'on aurait gagné le match. Mais ce n'est pas comme ça que ça se passe.

Au mois d'août, au mois de septembre, quand on est arrivés avec un plan de la rentrée scolaire, c'était un plan solide, qui était tout à fait adapté avec la situation épidémiologique du moment, qui était en phase avec les recommandations de la Direction de la santé publique au Québec, et qui était même en phase avec la direction de la santé publique du Canada, et qui résultait de beaucoup de consultations avec les gens du réseau, donc les directions générales, les cadres, les directions, les syndicats, les experts, les parents. Quand on a rendu public notre plan, à la mi-juin, ça avait été salué par l'ensemble des partenaires. Quand on a déposé nos ajustements, autour du 10 août, ça a été salué par à peu près tous les groupes partenaires du réseau scolaire. Et quand on l'a mis en application, au mois de septembre, c'est sûr que ça a été un ajustement important pour le réseau scolaire. Il n'y a personne de sérieux qui remettait en doute la validité du plan qui avait été validé par la Santé publique, donc côté épidémiologique, côté médical, et par tous les partenaires du réseau scolaire qui ont les deux mains dedans, les mains dans nos écoles, dans l'organisation scolaire, dans le transport scolaire, dans l'embauche du personnel. Ça tenait définitivement la route.

La situation a changé entre le 15 août, le 20 août, 5 septembre, le 10 septembre et ce qu'on connaît aujourd'hui. C'est pour ça qu'il y a à peu près deux semaines, bien, on s'est adaptés puis on a donné davantage... plutôt, on a adopté davantage de mesures, qui sont des contraintes pour le réseau scolaire, pour les élèves, pour le personnel, je le reconnais, mais qui sont nécessaires pour protéger la santé des élèves et du personnel. Donc, c'est pour ça qu'il y a deux semaines est arrivé le port du couvre-visage en classe pour les élèves du secondaire. Non, ce n'est pas arrivé au début du mois de septembre, ce n'était pas ce que recommandaient les experts de la Santé publique au début du mois de septembre. On peut bien refaire l'histoire, là, mais ce n'était pas ce que recommandaient les experts de la Santé publique au début du mois de septembre.

Et il y a toujours des gens qui critiquent les positions gouvernementales et qui critiquent les experts de la Santé publique, disant qu'on en fait trop ou trop peu. Et, devant cette pluralité d'avis, autant de quidams, que d'experts, que d'enseignants, bien, il faut se retourner vers les gens qui nous conseillent, qui sont des experts, qui font des revues de presse internationales, qui regardent ce qui se passe dans toutes les écoles en Occident et qui regardent ce qui se passe aussi en fonction des dernières recherches pour faire des recommandations auprès du gouvernement. Donc, on va continuer de discuter avec nos partenaires, de discuter avec les syndicats, de discuter avec les directions d'écoles, avec les parents, même avec les élèves, puis on va continuer de tenir compte des avis des experts de la Santé publique pour prendre les meilleures décisions pour protéger la santé, la sécurité des élèves, mais aussi pour donner tous les services éducatifs qui vont maintenir la valeur de notre diplôme d'ici la fin de l'année et pour la suite des choses. Merci.

Argumentation

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre. Vous êtes juste dans les temps. Donc, nous allons maintenant procéder en alternance aux interventions de cinq minutes selon la séquence suivante : un député de l'opposition... une députée de l'opposition, devrais-je dire, parce qu'il n'y a que des femmes, ensuite, le ministre et, par la suite, un député formant le gouvernement. Vous avez cinq minutes chacun, et nous allons recommencer par la

suite. Donc, sans plus tarder, nous débutons cette première série avec une intervention de Mme la députée de Saint-Laurent. Vous avez la parole.

Mme Rizqy : Merci beaucoup. Donc, si je comprends bien le ministre, à ma question très précise, qu'est-ce qui aurait changé s'il avait su plus tôt qu'effectivement on était dans une deuxième vague et qu'en fait le curseur n'était pas au 17 septembre mais bien au 2 septembre, c'est de la faute de la Santé publique. C'est ça que je dois en tirer, comme conclusion. Donc, vous tenez responsable la Santé publique parce que vous dites que vous avez tenu compte de tous les avis de la Santé publique. Alors, c'est ça que je comprends, c'est que ce n'est pas la faute du ministre de l'Éducation, c'est la faute de la Santé publique. Est-ce qu'on peut avoir un engagement de votre part de déposer les avis de la Santé publique que vous avez eus?

Est-ce que ça, on peut, Mme la Présidente, demander cet engagement-là? Parce que ce serait important, nous, d'avoir ces avis de la Santé publique, surtout qu'au mois de mai nous avons participé à une conférence avec le ministre sur le Web, et il nous a présenté différents scénarios de retour en classe pour l'automne. Et là-dedans il y avait retour à 100 %. À l'époque, vous disiez : Très peu probable. Après ça, il y avait l'autre colonne pour 50 % des élèves de retour en classe en alternance. Puis il y avait même un scénario d'un tiers. Vous avez finalement décidé d'aller à 100 % et vous nous avez dit : J'ai eu le O.K. de la Santé publique.

Par la suite, on entend l'INSPQ qui nous dit que ce n'est pas tout à fait ça, la réalité puis que ce n'était pas supposé d'avoir tant de monde dans les écoles. Nous, là, oui, on veut avoir nos écoles ouvertes, mais on veut faire ça de façon sécuritaire. Puis vous nous demandez, en fait, de vous croire sur parole quand vous nous dites : C'est la Santé publique. Moi, je commence à trouver que la Santé publique a le dos large. Ça devient quand même facile de pelleter ça dans la cour de la Santé publique. Puis vous avez la responsabilité que lorsqu'un enfant quitte sa maison, lorsqu'un enseignant quitte sa maison, lorsqu'un orthophoniste quitte sa maison, lorsqu'une préposée à l'entretien qui s'en va à l'école quitte sa maison, lorsqu'un surveillant quitte sa maison, mais l'école devient son deuxième endroit le plus sécuritaire. Ça, c'est votre responsabilité.

Et on a appris qu'il y avait des téléphonistes disponibles, 13 000 à Ottawa, vous en avez utilisé 1 000 pour le Québec. Vous avez boudé l'aide offerte par Ottawa. Finalement, ça a été quoi, la conséquence? Ça a été que des orthophonistes, des orthopédagogues ont été retirés des services aux élèves qui en ont vraiment besoin, des enfants HDAA, pour aller faire du traçage, du dépistage. Ça, ce n'est pas normal.

Alors, nous, aujourd'hui, on vous réitère ça, là, comme proposition. Ça prend un corridor sanitaire scolaire. Ça, là, c'est sûr, là, que vous devez trouver des moyens, puis ils existent, les moyens. Vous dites... Vous parlez de l'international. Je ne vous demande pas de parler à l'international. Je vous demande de parler avec vos homologues fédéraux puis aussi de voir ce qui se fait ailleurs au Canada. Les provinces ontarienne, albertaine et Colombie-Britannique, ça va quand même mieux qu'ici. Il y a quelque chose qui se passe, là. Les tests de dépistage rapide, est-ce que vous pouvez prendre l'engagement suivant : de vous assurer que, dès lundi, les tests vont être livrés au Québec et que, oui, vous allez prioriser les écoles du Québec? Ça, c'est votre responsabilité, d'offrir le meilleur milieu sécuritaire pour nos enfants puis le personnel.

Imaginez, là, une trousse de premiers soins, là, au Québec, là, en ère de coronavirus, il me semble, à mon sens à moi, que, maintenant, toutes les trousse de premiers soins dans les écoles devraient avoir une bonne douzaine de tests rapides. Ça serait la moindre des choses si on veut vraiment garder nos écoles ouvertes. Est-ce que ça, on peut prendre l'engagement?

• (10 h 20) •

La Présidente (Mme Thériault) : Vous complétez votre bloc là-dessus? Parfait. M. le ministre, la parole est à vous pour un cinq minutes.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Je vais répondre à une question. Est-ce que je blâme la Santé publique? Absolument pas. Je ne jeterai pas la pierre à la Santé publique, parce qu'ils travaillent à chercher des solutions, parce qu'ils travaillent à protéger la santé des Québécois, autant ceux qui sont à l'école que tous les autres. Ils font un travail extrêmement difficile, extrêmement exigeant. Ils sont toujours disponibles, soir, matin, fin de semaine, comme nous, d'ailleurs. Il n'est pas question de jeter le blâme à qui que ce soit. Tout le monde est de bonne foi, tout le monde veut protéger la santé des Québécois et tout le monde fait des arbitrages, cependant, pour que ça soit applicable.

Donc, la Santé publique nous fait des recommandations très importantes. On discute avec les gens du terrain. Oui, on n'est pas déconnectés. On parle avec les gens qui sont dans nos écoles puis ceux qui sont dans nos centres de services scolaires, qui coordonnent ce qui se passe dans l'école, mais aussi directement, là, ceux qui, tous les jours, prennent leur voiture, comme disait ma collègue, puis se dirigent vers l'école pour rendre des services directs aux élèves. On les consulte. Après ça, on donne cette rétroaction-là à la Santé publique pour vérifier l'applicabilité puis, aussi, les incidences sur la pédagogie, parce qu'on veut que nos jeunes réussissent. On veut que nos jeunes continuent d'apprendre. Et c'est comme ça qu'on travaille.

Je veux revenir sur d'autres sujets qui ont été abordés par ma collègue. Elle nous a parlé d'orthopédagogues qui, supposément, là, ne rendaient pas de services directs aux élèves parce qu'ils étaient affectés à d'autres tâches. Je sais que ça a été soulevé à plusieurs reprises. Juste pour mettre les choses en perspective, au centre de services scolaires de Montréal, il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'orthopédagogues. Il y en a eu 10 ou 11 qui ont été affectés à des classes pour devenir titulaires de classe. Et on me dit que, sur ces orthopédagogues-là, il y en avait une dizaine qui étaient affectés comme titulaires de classe qu'on appelle une classe spéciale ou une classe d'adaptation

pour des élèves qui sont vulnérables. Donc, je ne pense pas que c'est une mauvaise nouvelle quand on est dans une classe pour élèves en difficulté d'apprentissage puis qu'on se fait assigner comme enseignant titulaire un orthopédagogue. Sincèrement, là, il faut chercher le problème pas mal pour voir un problème à cet endroit-là.

Le problème, c'est si on n'a pas d'autres orthopédagogues pour remplacer ceux-là et continuer de donner des services aux élèves qui sont intégrés en classe régulière. Du délestage de services à des élèves en difficulté, c'est inacceptable. Il n'est pas question qu'on cautionne ça. Il n'est pas question qu'on accepte ça. C'est pour ça qu'on travaille si fort pour combattre la pénurie de personnel qu'on a hérité des derniers gouvernements. Puis ça, il faut le dire, il faut le nommer. Mais il faut faire attention, là, à faire croire que, tout à coup, là, les orthopédagogues ne font plus d'intervention aux élèves parce qu'il y a du délestage, ils font d'autres choses. Il faut en prendre puis en laisser.

Ma collègue est revenue sur la question des tests. C'est au coeur, évidemment, de l'intervention gouvernementale. Hein, on est parmi les États qui testent le plus en proportion de notre population. C'est vrai pour les écoles, c'est vrai pour tout le monde. On voudrait être encore plus rapides dans notre façon de donner des rendez-vous. On voudrait être encore plus rapides dans notre façon de donner les résultats, particulièrement pour les élèves et pour le personnel enseignant. Je peux vous dire que c'est une préoccupation première pour le ministre de la Santé, qui est très actif là-dessus. Les directions d'école ont un numéro de téléphone, elles sont capables de guider, d'orienter, en fonction du corridor de services, les parents qui ont besoin d'un test, donc les enfants qui en ont besoin, même chose pour le personnel.

Ceci dit, ce n'est pas toujours aussi rapide qu'on voudrait, on va se le dire, là. La cible, c'est en moins de 24 heures pour avoir le résultat. C'est une cible qui est la plupart du temps atteinte, mais pas toujours. Puis j'ai entendu des histoires d'horreur, là, cinq jours, six jours, sept jours, huit jours. On ne va pas le nier, là, qu'il y a eu des dérapages puis qu'il y a eu des erreurs. Il y en a eu, mais ils ont toujours été corrigés. Puis on ne cautionnera pas les erreurs, on ne défendra pas ça. On va les corriger, les erreurs. On va les reconnaître, et puis on va les corriger.

Pour ce qui est des tests qui nous viennent du gouvernement fédéral, je peux vous dire qu'on travaille très fort, qu'on négocie avec les gens du gouvernement fédéral, et les fameux tests Abbott seront envoyés au Québec au plus grand bénéfice des Québécois. On parle de plus de 81 000 instruments, plus de 60 000 tests qui s'en viennent ici, au Québec, pour nous permettre de faire plus et mieux. Et des cliniques de dépistage massif, où la Santé publique débarque et teste de manière massive dans les écoles, il y en a plus de 30 depuis le début de la pandémie.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre, cela met fin à votre bloc. Je reconnais maintenant une députée ministérielle. Mme la députée de Bellechasse, la parole est à vous.

Mme Lachance : Merci beaucoup. Alors, d'abord, je saluerai tous les collègues, je saluerai M. le ministre. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, très contente d'être ici avec vous aujourd'hui. Les collègues le député de Chauveau, et la députée de Huntingdon, ainsi que vous, les collègues de l'opposition, certains que j'ai vus plus souvent au cours des dernières semaines, bonjour.

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui sur un sujet, évidemment, qui me tient beaucoup à coeur. Comme vous le savez, j'ai travaillé pendant plus d'une quinzaine d'années dans les écoles du Québec lors, d'abord, de l'implantation de la réforme, et puis, par la suite, j'ai continué quelques années.

La période de l'implantation de la réforme a été une période qui a été une période de grands changements dans nos écoles. J'ai eu la chance de couvrir les écoles de l'Est du Québec, comme je l'ai déjà mentionné, ce qui veut dire... de Sherbrooke, entre autres, jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, sur la rive sud. Et puis j'ai rencontré beaucoup d'enseignants, beaucoup de directions d'école, des conseillers pédagogiques, et puis j'ai visité beaucoup d'écoles aussi. Et je vous dirais que c'était... j'en ai développé une passion parce que je n'étais pas issue du milieu de l'éducation. Et au fil des rencontres, par la suite, parce qu'évidemment le ministre, avant d'être ministre, était déjà collègue dans les années précédentes, et nous avons eu des discussions sur l'éducation, et, ma foi, c'est la raison pour laquelle... une des raisons pour laquelle je me suis impliquée en politique.

Ce qu'il faut savoir pendant l'implantation de la réforme... Puis j'y repense, là, c'est qu'avant même la réforme il y avait des projets pilotes qui avaient été mis en place, puis je repense à une école de la rive sud de Québec, les Petits-Cheminots, peut-être pour les nommer, qui était une école projet pilote avec un groupe d'enseignants. Pourquoi je vous parle de ça? Bien, évidemment, il y a une raison, c'est que déjà, à la réforme, on réalisait que ça prenait des grandes qualités pour faire un virage comme celui-là. Et je peux vous assurer que, dans nos écoles, ces compétences-là sont là. On parle ici de l'imagination, on parle ici des capacités d'adaptation. Nos enseignants ont une grande capacité de travail et de se retourner, comme on dit chez nous, sur un dix sous. Alors, ces compétences-là et ces habiletés-là sont essentielles aujourd'hui, dans la période qu'on vit avec la COVID.

Vous le savez, on est un gouvernement qui priorise l'éducation, puis, dès le discours inaugural, le premier ministre a été clair sur l'avenir et les ambitions du gouvernement pour que les enfants, nos jeunes, puissent atteindre leur plein potentiel. Plusieurs engagements ont été mis en place par la coalition. Je pense à la stabilisation du cadre budgétaire pour une meilleure planification à long terme. Planification, prévisibilité dans nos écoles, c'était bien mérité. Le dépistage précoce des difficultés d'apprentissage puis une offre de services appropriée. Là, ici, je vous parle aussi de mon rôle d'adjointe parlementaire à la Famille. Avec le programme Agir tôt, on va arriver à pouvoir dépister tôt et donner des chances à des petits qui n'en auraient peut-être pas eu sans la mise en place de cette offre de services là. La maternelle quatre ans aussi, on peut en parler, parce que la maternelle quatre ans, ce n'est pas rien. Et, je vous dis, moi, je parle pour Bellechasse, c'est extrêmement apprécié et utilisé.

Donc, ça, ce sont tous des engagements et des réalisations qu'on a mis en place. Il y a du soutien aux enseignants, l'ajout de ressources professionnelles, la valorisation de la profession. Là... Et, sincèrement, là, pour avoir travaillé

longtemps dans les écoles, 15 ans, c'est quand même une belle période pour faire une évaluation, on a eu des discussions, et la valorisation des enseignants, ça faisait tellement longtemps que... Oui?

La Présidente (Mme Thériault) : ...qu'il vous restait une minute, c'est tout. Allez-y.

• (10 h 30) •

Mme Lachance : O.K. Merci. Donc, évidemment, toutes ces mesures-là sont extrêmement importantes.

Ce que j'ai vu aussi, bien, il faut en parler, parce que la gestion de la crise nous a mis en lumière plusieurs, plusieurs problématiques. Vous savez, le sujet de l'interpellation de notre collègue la députée de Saint-Laurent, c'est la gestion de la crise, mais on ne peut pas parler de la gestion de la crise sans parler de l'état de la situation avant la crise.

En 2015, le gouvernement libéral avait effectué des coupures en éducation, comme il l'avait fait aussi en santé d'ailleurs. En janvier 2019, on apprenait que notre collègue de Saint-Laurent voulait que le PLQ s'excuse pour ses années de coupures budgétaires. Bien, ces années-là, on en a pâti dans nos écoles. Évidemment, c'est une réalité qu'aujourd'hui on doit comprendre et prendre en considération. Puis je félicite le ministre de pouvoir naviguer avec ça et mettre en place un réel plan pour pouvoir... pour permettre à nos jeunes d'aller à l'école malgré la crise de la COVID-19.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Ça met fin à votre bloc de temps. Donc, je regarde maintenant du côté de l'opposition officielle. Mme la députée de Mille-Îles, la parole est à vous pour cinq minutes.

Mme Charbonneau : Merci, Mme la Présidente. Je vais faire une intervention en deux temps. En premier temps, le ministre me connaît bien, je pense qu'il sait que je peux faire un petit éditorial rapido. Puis je vais prendre la balle au bond de ma collègue de Bellechasse. En premier, je vais vous dire bonjour, chères collègues de Saint-Laurent, de Joliette et de Sherbrooke et à vous, collègues du gouvernement. Parce que ça l'air que c'est comme ça qu'il faut qu'on se nomme. Quand on est du bord... on nomme nos comtés puis, quand on est de l'autre bord, on ne les nomme pas. Ceci dit, c'était mon petit remontant.

Je commencerais par vous dire, Mme la Présidente, qu'après plus de 10 ans dans une commission scolaire j'ai compris une chose précieuse, c'est-à-dire que la deuxième bulle d'un enfant, le deuxième lieu où il trouve sa stabilité, son environnement, ses amis, c'est l'école. Et je serai toujours de celles qui croient qu'il faut les garder ouvertes, parce que c'est un endroit précieux pour eux. Et je crois aussi que c'est la place où la bulle devrait être d'autant plus de protection envers nos petits. Je vais dire nos petits. Je pourrais dire nos grands. Je vais dire, tiens, les étudiants. Le deuxième endroit le plus sécuritaire pour un étudiant, après sa résidence, devrait être à l'école.

Pourquoi on insiste tant sur le dépistage, sur les premiers gestes, sur le masque en tout temps, sur les façons de faire dans nos écoles? Bien, c'est parce qu'on y croit. On croit que l'école devrait non seulement être un lieu très protégé, mais un lieu très fréquenté. On a appris dernièrement que l'éducation est menacée. Il faut prendre un regard objectif puis se dire : Le pouvoir, c'est le savoir. Et on se doit de le maintenir. Et là-dessus, j'y crois.

Mais, quand on dit : Il faut dépister tôt chez les jeunes enfants les problématiques, il faut s'assurer qu'il faut aussi dépister tôt s'il y a une problématique chez l'enfant en santé. Et, quand ma collègue de Saint-Laurent dit : Dans la trousse de secours, il devrait y avoir des tests, bien, je vous explique pourquoi, moi, la vision que je peux y avoir. Bien, parce que, s'il y a un signe — puis les directions d'école nous le disent — il faut retourner l'enfant à la maison. Mais qui va récupérer l'enfant? Bien, on va faire un appel aux parents, puis le parent va essayer de trouver de toutes les façons possibles qui va récupérer l'enfant. C'est une priorité. Bien, souvent, bien, c'est la grand-mère, c'est le grand-père, c'est la voisine qui a donné un peu de disponibilité. Et, tout à coup, si cet enfant a été pas encore évalué, détecté comme porteur de la COVID, bien, je viens de mettre quelqu'un d'autre dans son circuit. Je viens de handicaper, je viens de pénaliser, je viens d'infecter quelqu'un d'autre. Donc, je vous dis pourquoi on pense que c'est important d'y aller rapidement puis que les tests devraient être une réponse rapide. Puis, quand on nous dit : Trouvez-nous des solutions, c'est vers ça qu'on va. C'était mon éditorial.

Par contre, j'ai une question. Puis je reviens à mes amours principaux, c'est-à-dire la formation professionnelle. On a fait une formation accélérée pour des gens qui sont maintenant dans nos CHSLD. La première cohorte est arrivée. Les gens étaient contents de les voir arriver. Par contre, je nous rappelle que ces intervenants-là n'ont pas la même latitude que ceux qui ont fait le cours complet. Ils ont des actes restreints, ils ont des gestes qu'ils ne peuvent pas poser nécessairement comme les autres et ils sont aussi restreints à l'emploi, puisque, si je suis dans la cohorte accélérée, je ne peux que travailler dans un CHSLD. Je ne peux pas aller ailleurs. Je ne peux pas voir ça autrement que rester dans le principe CHSLD, c'est à ça que je me suis engagée.

Donc, la première partie de ma question, c'est : On a vu des gens partir, on a vu des gens partir parce qu'ils se sont sentis bousculés, parce qu'ils se sont sentis aussi intimidés par des gens déjà sur le marché qui disaient : Aïe! Toi, tu l'as un peu trop facile. C'est ma première question : Est-ce qu'on va mettre un encadrement plus sûr pour les gens qui font le cours en accéléré? Je vais plus vite parce que je viens de voir les minutes.

Ma deuxième question va être beaucoup sur : Est-ce qu'on peut mettre en place un principe de reconnaissance des acquis pour leur permettre de voir un avenir plus grand que juste le CHSLD, qu'ils peuvent postuler sur le monde de la santé, c'est-à-dire dans nos hôpitaux puis dans les autres? Parce qu'en ce moment tout ce qu'ils ont devant eux, c'est : Tu rentres dans le CHSLD, tu restes dans le CHSLD puis tu n'as pas rien d'autre que le CHSLD.

Donc, est-ce que le ministre peut regarder? Un peu un principe d'après tant d'heures de pratique, après tant d'heures sur le marché, je peux avoir une reconnaissance des acquis ou je peux avoir le même principe qui va... que je peux aller plus vite puis je peux me retrouver dans le système de la santé, comme quelqu'un d'autre qui pourrait postuler sur un poste en santé.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée. Ça met fin à votre bloc. M. le ministre, pour un autre bloc de cinq minutes.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Merci à ma collègue pour ses questions précises. Elle a abordé deux sujets. Je vais essayer d'y répondre de la meilleure façon possible. On a parlé de la bulle puis de sentiment de sécurité puis de la formation spécifique qu'on a faite pour nos préposés en CHSLD.

D'abord, je suis d'accord avec elle que, bien avant l'arrivée de la pandémie, on voyait déjà l'école comme un endroit sûr, enfin, qui doit être un endroit sûr, un endroit protégé, sécurisant. On sait qu'il y a malheureusement certains milieux familiaux qui sont difficiles, qui ont des valeurs contraires à celles, des fois, qu'on transmet à l'école, des valeurs d'ouverture, des valeurs de dialogue, où on valorise la lecture, la curiosité. Ce n'est pas partout pareil dans toutes les maisons. Puis c'est vrai que, d'ores et déjà, c'était un défi, des fois, de lutter contre l'intimidation puis de tendre la main à une famille qui, des fois, travaille à contre-courant, mais de tendre la main quand même, créer un lien puis faire de l'école un lieu sécurisé puis une bulle.

Là, c'est a fortiori, on veut encore plus que ça soit un endroit protégé, un endroit où toutes les mesures de santé et sécurité soient prises pour protéger la santé des jeunes puis qu'on ne pense pas, quand on va à l'école, qu'on soit un tout-petit, ou un adolescent, ou un adulte des centres de formation, je sais que ma collègue a une préoccupation particulière pour la formation générale aux adultes, la formation professionnelle, il ne faut pas qu'on se demande si on est en sécurité quand on va à l'école. Puis on travaille très fort là-dessus, mais on est d'accord.

Sur la question peut-être plus précise de nos préposés aux bénéficiaires en CHSLD, je dois d'abord donner un solide coup de chapeau à l'équipe, au gouvernement, qui s'est revirée de bord de manière exceptionnellement rapide, qui a été très dynamique, très inventive, très créative. Puis je souligne la présence de la sous-ministre adjointe qui a été aux commandes pour la création de cette formation-là où il a fallu qu'on travaille avec les gens dans le réseau, au ministère puis avec la Santé, pour accoucher, en quelques semaines à peine, d'une formation qui nous permettait de passer à travers la crise, parce qu'on manquait de personnes, lors de la première vague, pour prendre soin de nos aînés essentiellement pour deux raisons : les postes n'étaient pas attractifs, excusez-moi l'anglicisme, n'étaient pas assez attirants, ils n'étaient pas assez bien payés, hein, bien sûr. Puis, si on augmentait le salaire d'un coup puis que ça devenait tout à coup tentant de devenir préposé, bien, il fallait compter quand même plusieurs mois de formation avant d'aller prêter main-forte. Or, le feu était pris à la grange, comme on dit. Donc, ce n'était pas le temps, là, d'aller former des pompiers sur un horizon puis moyen puis à long terme, là, ça pressait. Donc, on l'a fait.

C'est vrai, cependant, que la formation mène à un emploi en CHSLD seulement pour l'instant. Ceci dit, il va être possible pour les gens, par la suite, d'aller compléter la formation pour avoir le diplôme de formation professionnelle complet qui permet de travailler dans une pluralité de milieux. Puis la question de la reconnaissance des acquis, c'est une question qu'on s'est posée préalablement et sur laquelle on travaille effectivement. Donc, quelqu'un qui a le diplôme qu'on a fait en accéléré, qui travaille en ce moment en CHSLD puis qui dit : Bien, c'est correct, mais peut-être que dans un an, dans deux ans, dans cinq ans, je voudrai continuer d'exercer ma profession dans un autre milieu pourra vraisemblablement se faire reconnaître des acquis, devra vraisemblablement aussi aller suivre des cours. Ce sera probablement quelque chose d'hybride. On y travaille. Je ne peux pas vous dire, là, que c'est réglé. De toute façon, il n'y a pas personne, là, qui veut, je pense, changer d'emploi tout de suite, là. Il faut... Pour avoir une reconnaissance des acquis, il faut toujours bien avoir des acquis. Donc, il faut que les gens vivent quelques mois, sinon au moins quelques années.

Mais je vous dis tout de suite que l'idée d'une passerelle pour que ces personnes-là aient une mobilité pour aller aider des aînés dans différentes situations, c'est quelque chose sur laquelle on se penche. On ne veut pas avoir une formation cul-de-sac pour ces personnes-là. Puis je ne suis pas en train de dire que ce n'est pas intéressant de travailler en CHSLD, mais c'est encore plus intéressant d'avoir le choix. Puis c'est normal qu'au fil d'une carrière on veut avoir une certaine mobilité.

Donc, la reconnaissance des acquis, des formations complémentaires pour permettre aux gens de pouvoir aller dans différents domaines, c'est quelque chose qu'on étudie, sur laquelle on va travailler dans les prochains mois. Merci.

• (10 h 40) •

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre. Donc, je reconnaitrais maintenant la députée de Huntingdon pour votre intervention de cinq minutes. Mme la députée.

Mme Isabelle : Merci, Mme la Présidente. Moi, j'aimerais remercier d'emblée la députée de Saint-Laurent de nous donner l'occasion et l'opportunité de discuter de l'éducation ce matin. Je pense que nous partageons la même passion, hein? Nous sommes toutes les deux issues du milieu de l'éducation par notre profession, pas de la même discipline ni de la même université, si vous voulez, mais je pense qu'on partage vraiment la même passion de l'éducation.

De mon côté, j'aimerais vraiment aborder, puis je suis contente parce que la députée de l'opposition ainsi que le ministre le mentionnent bien, nos écoles doivent rester ouvertes. Mais il faut voir aussi dans quel contexte sont nos écoles. Alors, avant d'aborder, si vous voulez... En fait, ce qu'il faut se dire, c'est qu'on a hérité effectivement d'écoles qui étaient en pénurie de main-d'oeuvre, d'enseignants. Et cette pénurie-là n'est pas arrivée avec la COVID. On va s'entendre, là, ce n'est pas la COVID qui a provoqué la pénurie. Ça existait... Cette situation ou cette problématique, elle était là bien avant, ne serait-ce que juste de penser, et le MELs se donnait des statistiques en 2002 et 2005, de 15 % à 20 % de nos nouveaux enseignants quittaient la profession à l'intérieur de cinq à sept ans de

leur pratique. On a aussi la chercheuse Nault de l'UQAM qui avait aussi alerté, hein, le Québec avec ses statistiques. On a eu par la suite Karsenti.

Donc, tout ça pour vous démontrer que la pénurie de main-d'oeuvre, elle était là, ou la pénurie d'enseignants, bien avant la COVID. Et, qui plus est, on constate, ou, enfin, une chercheuse professeure de l'UQTR a souligné cet été qu'il semblerait qu'il y a des enseignants qui précipitent leur départ. Hein, on n'a pas de statistique à toute épreuve, là, mais elle est en train d'étudier ce sujet-là, puis vraiment je la félicite, là, qui précipiteraient leur départ à la retraite depuis la COVID. Alors, ça met donc nos écoles en situation de manque d'enseignants, il faut se l'avouer.

Donc, je veux profiter de mes quelques minutes qu'il me reste, vraiment de parler des mesures concrètes que notre gouvernement, que notre ministre a mis en place pour effectivement combler ces lacunes en manque de personnel enseignant, puis que je veux féliciter. On a d'abord la... Au niveau pédagogique, on a toute la mesure qui a été mise en place pour aller chercher nos retraités, je vais y revenir en détail tantôt, et toute la campagne je... présent et présente.

Alors, la première mesure qui, à mon avis, est innovatrice et vraiment brillante, excusez-moi, mais je dois le dire, c'est un incitatif financier, bon, d'abord, majeur pour encourager les enseignants retraités de moins de cinq ans, hein, qui sont à la retraite depuis moins de cinq ans, de venir prêter main-forte, justement, à notre système d'éducation pour nos jeunes, pour nos élèves, pour les aider, justement, à passer, là, leur primaire et leur secondaire.

Mais ce qu'il faut savoir, pourquoi on a ciblé ces enseignants retraités, c'est parce qu'ils sont 8 000 à avoir pris leur retraite depuis 2015. Alors, c'est une bonne raison d'aller en chercher. On a un beau bassin là de 8 000 enseignants à la retraite. Et, comme ça ne fait que cinq ans qu'ils ont pris leur retraite, on peut penser qu'ils savent encore leur programme en enseignement, ils savent encore leur programme d'étude. Donc, c'est vraiment encourageant d'aller les chercher.

Ensuite, il faut voir aussi, puis on l'entend, on a souvent des jeunes retraités enseignants qui disent qu'ils aiment ça pouvoir revenir faire de la suppléance une fois de temps en temps. Donc, on a un beau bassin, là, d'enseignants qui peuvent venir nous aider dans nos écoles dans cette période difficile.

Mais non seulement ça, c'est que notre gouvernement a aussi un incitatif financier. Alors, écoutez, il double la rémunération habituelle. Il passe de 212 \$ par jour à 412 \$. En plus, leur rente de retraite ne sera pas impactée négativement. C'est important, ça, là, ce que je vous dis là, là. Ensuite, leur rente de régime ou le RREGOP, là, si vous voulez, ils vont pouvoir continuer à la recevoir. Écoutez, c'est une mesure, là, qui varie entre 3 et 11 millions. C'est évident qu'on ne peut pas établir clairement c'est combien, parce qu'on ne sait pas combien de retraités reviendront ni combien de jours de suppléance ils feront.

Rapidement, je veux parler de ma dernière mesure, qui est toujours au niveau pédagogique. C'est une réorientation d'études ou de carrière où on incite les personnes qui ont déjà une formation universitaire dans un domaine qui s'enseigne ou une matière qui s'enseigne à répondre à la campagne du gouvernement : Présent, présente. Et ça, c'est une autre belle mesure, une autre belle façon de dire à notre population, à nos élèves : On les aime et on veut les aider. Merci.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée. Parfait pour le temps. Donc, sans plus tarder, je regarde du côté des députés de l'opposition et j'ai cru comprendre qu'il y avait une entente pour que ce soit le troisième groupe d'opposition qui prenne la parole. Non? Désolée, je dois... Je ne suis pas là. Donc, on... Parfait, il n'y a pas de problème. Mme la députée de Sherbrooke, la parole est à vous. Allez-y.

Mme Labrie : Merci. Je ne suis pas au courant de ça. Donc, il y aurait plusieurs problèmes à aborder par rapport à la gestion de crise en éducation, mais je vais me concentrer aujourd'hui sur la détresse psychologique. Je sais que le ministre a ouvert les écoles précisément pour le bien-être des enfants. Je suis d'accord avec ça, évidemment. Ouvrir les écoles, c'était la chose à faire. Mais, contrairement à ce que semble penser le ministre, ouvrir les écoles, ça ne suffit pas pour assurer le bien-être des jeunes, et, visiblement, la manière dont ça se passe, ça contribue même à dégrader la santé mentale des élèves et du personnel. Le ministre a beau nous dire que l'information a toujours été claire de son point de vue, elle a été comprise de manière très différente un peu partout sur le terrain. Et, dans le milieu, constamment ils ont été obligés de se réajuster parfois d'une journée à l'autre. Il y a des endroits où ils ont dû refaire toute la planification des groupes, annuler des activités, l'annoncer aux parents, aux élèves. C'est des problèmes de communication puis des changements d'idée qui ont été très anxiogènes pour les équipes-écoles, et ça, ça s'ajoute à un climat social qui l'est déjà, comme tout le monde sait.

Et les tâches, elles se sont beaucoup alourdies aussi depuis le début de la pandémie. En plus d'enseigner, les profs doivent maintenant superviser des mesures sanitaires, désinfecter, gérer les absences d'élèves, gérer les parents inquiets, et le personnel ne va pas bien. Il y a trois semaines, huit enseignants sur 10 disaient déceler des signes de détresse chez leurs collègues. Donc, on est au tout début d'année, et c'est grave au point où même les collègues s'en rendent compte. Donc, imaginez les élèves qui passent, eux, des heures dans la même classe que ces enseignants-là, ils doivent s'en rendre compte aussi. Donc, l'épuisement et l'anxiété des profs, ça se répercute sur les élèves et c'est grave, parce que les spécialistes nous disent qu'un des facteurs de protection pour les enfants, c'est de pouvoir s'appuyer sur des adultes qui vont bien. Alors, on a des très gros problèmes si la majorité du personnel ne va pas bien.

Et d'ailleurs les élèves non plus ne vont pas bien. Les pédiatres nous disent qu'il y a déjà une vague très bien amorcée de décrochage, dépression, toxicomanie, cyberdépendance, trouble alimentaire, peur incontrôlable, distorsion de la pensée. Les lignes d'écoute pour jeunes voient une hausse importante des demandes. Moi, je ne veux pas banaliser la pandémie, là, mais, quand les pédiatres écrivent une lettre ouverte pour nous rappeler qu'un enfant est 70 fois plus à risque

d'être hospitalisé pour des problèmes de santé mentale que pour la COVID-19, je trouve que ça mérite d'être entendu et d'être pris en compte dans gestion de la pandémie. Et les pédiatres sont très clairs sur le fait qu'il y a certaines mesures prises par le gouvernement qui ont un impact sur la détresse des élèves, notamment l'annulation des activités organisées qui pose problème, en particulier les activités sportives.

Donc, ça, c'est toutes des activités qui, normalement, participent à la socialisation des enfants, ça fait partie de la mission de l'école de socialiser. Et là c'est un volet qui est complètement laissé de côté, en particulier en zone rouge. Les jeunes sont isolés, ils manquent d'occasion de libérer leur stress parce que c'est interdit, même si les écoles avaient mis en place des protocoles sanitaires pour leurs activités. Et pourtant les pédiatres nous disent que la contamination se déroule à l'extérieur des murs de l'école, entre amis, justement là où les jeunes risquent de se voir sans respecter les règles de distanciation.

Et, pendant qu'on interdit aux jeunes des activités qui pourraient être encadrées de manière sécuritaire et qui pourraient leur faire du bien, on est incapables d'avoir assez de ressources dans nos écoles pour offrir le soutien nécessaire aux élèves pour leur détresse. Les professionnels, les enseignants nous disent qu'il manque de soutien. Même si le ministre en a ajouté dans les dernières années, il en manque encore des centaines. Et là on n'a pas du tout la capacité, en ce moment, de faire de l'intervention préventive parce qu'on ne répond même pas à la demande pour la détresse.

Le ministre a attendu en octobre pour lancer un appel aux volontaires pour faire de la surveillance, de la désinfection. C'est venu trop tard, comme si, pendant tout l'été, le ministre pensait que toutes les tâches supplémentaires pouvaient être confiées aux membres du personnel qui sont déjà en place, comme s'ils avaient du temps dans leur temps pour faire ça. Et, parce que le ministre a tardé à chercher des renforts, bien là on a des enseignants, des professionnels qui manquent de temps pour répondre aux besoins des élèves parce qu'ils doivent remettre eux-mêmes du papier à main dans la salle de bain puis s'assurer qu'on ne manque pas de savon.

Et, parce que le ministre s'est fermé les yeux trop longtemps sur l'ampleur des besoins, parce qu'il a été déconnecté des gens sur le terrain pour prendre des décisions, parce qu'il a pris une approche autoritaire en interdisant des activités qui sont essentielles au bien-être des enfants et qui jouent pourtant un rôle dérisoire, à entendre les pédiatres, dans la transmission communautaire, bien là on a un paquet d'acteurs du réseau de l'éducation et d'élèves qui ne vont pas bien du tout.

Et je dis que c'est une décision du ministre parce qu'à ce jour, bien, on n'a pas la trace du tout d'un avis de la Santé publique qui recommandait de mettre fin aux activités organisées pour les jeunes. Qu'on nous le démontre si ce n'est pas le cas.

Alors, moi, je demande au ministre de corriger la situation. J'aimerais ça qu'il demande l'autorisation à la Santé publique de rouvrir les activités sportives et parascolaires dans le respect des règles sanitaires. Je pense que c'est possible que beaucoup de ces activités-là puissent se dérouler. J'aimerais ça aussi qu'il s'engage à créer des postes de professionnels et de personnel de soutien assez intéressants pour aller chercher ceux qui sont au privé, parce que ça, c'est des emplois pour lesquels on n'en manque pas. Simplement, ils travaillent au privé. Donc, on veut aller les chercher pour pouvoir les avoir dans le réseau public et offrir des services adéquats aux jeunes.

Donc, c'est deux demandes que je fais au ministre parce qu'il faut corriger la situation très rapidement. Il y a beaucoup trop de détresse en ce moment, autant chez les jeunes que chez le personnel. Le personnel lui-même est en détresse, ne peut pas répondre à la détresse des jeunes, et c'est très préoccupant.

• (10 h 50) •

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée de Sherbrooke. Donc, sans plus tarder, M. le ministre, la parole est à vous.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Ma collègue a abordé plusieurs sujets qui sont extrêmement importants. La santé mentale, autant celle du personnel scolaire que des élèves, on pourrait dire aussi des parents des élèves, des restaurateurs, des artistes. C'est lourd pour tout le monde. Mais intéressons-nous à ce qui se passe dans nos écoles.

Oui, on a fait des demandes à la Santé publique en disant : Est-ce qu'il y aurait moyen de protéger davantage tout ce qui garde une motivation spécifique aux élèves? Est-ce qu'on pourrait protéger davantage nos sports, nos activités culturelles, les concentrations? On parle souvent de sport-études, arts-études. Il n'y a pas beaucoup d'élèves au Québec, là, qui sont dans des programmes spécifiques, reconnus au ministère, sport-études, arts-études, mais il y a beaucoup d'élèves qui font du parascolaire, des concentrations, des profils. On a déjà eu des conversations sur les projets pédagogiques particuliers. Et il y a beaucoup d'écoles qui les avaient préservés en début d'année, hein? Et, bien sûr, c'est normal. C'est comme ça que le débat politique est ainsi fait. On prend la lampe de poche puis on éclaire là où ça ne va pas. Puis c'est vrai qu'il y a des écoles qui n'ont pas pu maintenir les programmes particuliers, les programmes d'art, etc.

Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'écoles aussi qui s'étaient organisées pour garder ces activités-là en groupes-classes, pour faire les regroupements d'élèves, sachant qu'on allait avoir les groupes-classes, les bulles-classes, mais pour placer les élèves, ceux qui sont en concentrations denses, ensemble dans la même classe, placer les élèves qui veulent jouer au volleyball ensemble dans la même classe. Ça n'a pas été vrai partout. Il y en a moins cette année que les années passées, il faut le reconnaître. Mais ce n'est pas vrai qu'il n'y en a pas puis ce n'est pas vrai qu'il n'y en avait pas depuis le début du mois de septembre. C'est... Il faut quand même remettre les choses en perspective. On avait fait un sondage au début septembre, et puis, grosso modo, il y avait à peu près 50 % des centres de services scolaires qui nous disaient qu'ils avaient pu préserver l'ensemble des activités dont on parle en tout ou en partie. Ça veut quand même dire qu'il y en a 50 % qui nous avaient dit qu'ils n'avaient pas réussi, il faut le reconnaître.

Ce sont des contraintes qui nous viennent d'une pandémie mondiale. Parce que, d'un autre côté, c'est sûr que, si on n'avait pas accepté les recommandations de la Santé publique... Je me demande bien ce que ma collègue nous aurait dit ce matin si on avait bafoué les recommandations de la Santé publique, on avait dit : Non, nous autres, là... Vous nous dites que, pour protéger les élèves, il faut être en groupes-classes. L'OMS le dit, Santé publique Canada le dit, Santé publique Québec le dit, mais nous autres, non, on va éclater les groupes-classes puis on va permettre aux enfants de jouer, puis il va y avoir des éclosions dans les écoles, puis après ça on va fermer les classes, puis là il n'y a plus personne qui ne va jouer de rien. Parce que c'est ça qui serait arrivé aussi, là.

On a déjà des classes qui sont fermées temporairement, trop à mon goût, même en appliquant les mesures et les contraintes que personne n'aime. Alors, s'il avait fallu qu'on fasse fi des recommandations, combien d'écoles seraient fermées de plus au moment où on se parle? Combien de classes seraient fermées de plus au moment où on se parle? Combien d'élèves l'auraient attrapé et transmis à des gens de leur famille? Est-ce qu'il y aurait plus de gens hospitalisés, on ne le sait pas, mais on a été obligés de prendre ces mesures-là. Mais ce n'est vraiment, vraiment pas de gaieté de coeur. Et c'est pour ça que, pour venir en aide au personnel et aux élèves, on a débloqué des millions de dollars pour embaucher plus de gens pour faire de la surveillance, pour alléger la tâche du personnel qui porte l'école à bout de bras et pour éviter la propagation. Même chose pour plus de concierges dans nos écoles, même chose pour plus d'éducatrices.

Donc, des millions de dollars pour compléter les tâches de celles qui sont déjà dans nos écoles, qui étaient là depuis des années puis qui voulaient faire plus d'heures. On est capables de leur donner plus d'heures cette année puis on est contents de pouvoir compléter leurs tâches. Puis, si on manque de personnel, bien, on a une banque de C.V. Il y a 21 000 personnes qui ont dit : Moi, je réponds présent. Merci au gouvernement de nous donner cette chance-là, puis je réponds présent. Ça, ça va venir aider les gens, ça va venir faire diminuer la tension, l'anxiété, les problèmes de santé mentale. C'est sûr que ça va venir aider. Ça et l'initiative conjointe avec mon collègue le ministre délégué à la Santé qui a pris une initiative extraordinaire d'injecter 30 millions de dollars de plus : 15 millions pour de l'intervention et de la promotion en prévention pour la santé mentale et 15 autres millions pour la prévention des dépendances. Parce qu'on sait que c'est interrelié, hein? On peut développer des dépendances et ensuite avoir des problèmes de santé mentale ou avoir des problèmes de santé mentale qui mènent vers la dépendance. On couvre les deux axes grâce à un partenariat Santé, Éducation avec les directions régionales de la santé publique. Donc, on couvre tous les angles. Ceci dit, je reconnais que c'est encore difficile.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre. Donc, maintenant, du côté des députés ministériels, M. le député de Chauveau, la parole est à vous.

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Vraiment, c'est un plaisir, ce matin, de participer à ce débat sur l'éducation. Mais, avant d'en parler, permettez-moi tout d'abord de saluer tous mes collègues, M. le ministre, mes collègues de la partie ministérielle, les partis de l'opposition. Puis, oui, on a le droit de se nommer, peu importe, Mme la députée de Mille-Îles, de Saint-Laurent, de Sherbrooke, de Joliette ainsi que mes collègues ici. Il n'y a aucun problème. Puis j'apprécie le ton du débat. C'est intéressant. Les gens... Parce que moi, je suis convaincu d'une chose, Mme la Présidente, c'est que les 125 élus ont à coeur l'éducation, tout le monde, tout le monde, tout le monde. Il n'y a pas personne dans cette enceinte qui fait le pas de venir siéger à l'Assemblée nationale qui ne considère pas l'éducation comme étant le principal sujet qu'on devrait parler au Québec. C'est l'avenir, c'est nos jeunes, c'est notre monde. Moi, je n'ai pas d'enfant, mais j'interviens pour tellement de jeunes dans ma circonscription qui sont des jeunes familles que c'est très important.

Puis M. le ministre l'ignore peut-être, mais moi-même... Parce que je regarde les expertises variées des collègues en éducation, c'est impressionnant. Des gens qui ont été enseignants, des gens qui ont travaillé pour des programmes comme ma collègue de Bellechasse. Moi, j'ai enseigné une session en formation professionnelle. J'ai été prof pour donner le cours de recherche d'emplois il y a une quinzaine d'années dans une... c'était un centre de formation professionnelle. Puis, je vous dis, même si ce fut court, ce fut très intéressant. Et, dans mon travail, à l'époque, dans les carrefours jeunesse emploi, j'ai donné pas mal de temps à coacher des jeunes dans le sport étudiant, en badminton notamment. Ça a été une expérience extraordinaire. Puis là c'est intéressant, le débat d'aujourd'hui, parce qu'on parle de moyens, comment on peut faire mieux, améliorer la situation en éducation malgré la crise. C'est ça, la question principale.

Mais moi, je veux faire un petit aparté avant de venir avec une solution qui me touche, c'est les problèmes concrets individuels que chacun des jeunes peuvent vivre. Bien, je suis content de voir que le ministre de l'Éducation est au travail, parce que moi, chez nous, j'ai un petit garçon qui était pris dans un dédale, là, entre de l'administratif, puis là... des changements de situation. Il était au privé. Il se ramasse dans le système public où est-ce que, là, il y avait des orthos qui lui était promis. Puis, malheureusement, les orthos, avec la pénurie de main-d'oeuvre, c'était difficile d'aider. Bien, savez-vous? Le ministre de l'Éducation m'a appelé personnellement, je n'ai pas vu ça souvent, là, le ministre de l'Éducation m'a appelé personnellement pour me parler qu'il allait mettre de l'argent sur la table pour les commissions scolaires et les centres de services, pour leur permettre d'embaucher des professionnels. Puis moi, je vous dis, là, un homme comme lui, qui prend... qui a à coeur, justement, les cas individuels des élèves, moi, ça m'a impressionné. Je tenais à vous le dire publiquement aujourd'hui : Merci, M. le ministre.

• (11 heures) •

Maintenant, quand on regarde la situation, il faut s'inspirer des bonnes pratiques. En santé, actuellement, le ministre en a parlé tantôt, il y avait une pénurie majeure de proposés aux bénéficiaires. Le gouvernement a mis en

place l'initiative Je contribue. Ça a permis de recruter 11 000 personnes de plus dans la première vague et 980 de plus dans la deuxième vague. Une très vaste majorité des gens se maintiennent en emploi. C'est un moyen très concret qui a été mis en place. Donc, ça a fonctionné. Il faut répondre à la situation urgente maintenant.

Donc, le Je contribue a été bon. Donc, on va s'en inspirer en éducation. Pourquoi ne pas faire la même chose? Le gouvernement a mis en place une stratégie de soutien, de recrutement massif. Il y a 19 000 personnes qui ont soumis leur curriculum vitae et il y a 2 000 personnes qui vont obtenir un emploi dans les centres de services et qui vont... On va cibler des besoins très précis. Puis il faut savoir que dans chacune des écoles, dans chacune des régions, dans chacun des centres de services, les besoins ne seront pas identiques dans chacun de ces endroits-là.

Tantôt, on a besoin peut-être plus de gens en service de garde, tantôt on a besoin de concierges, tantôt on va avoir besoin d'éducatrices en service de garde et de surveillants d'élèves aussi. Ça fait qu'il faut être capable d'avoir une flexibilité.

Donc, l'argent a été mis sur la table. Chacune des régions, chacune des écoles a une marge de manoeuvre, une marge de manoeuvre pour agir. Puis ça, c'est le fun d'avoir de la flexibilité dans ce cas-là.

Moi, ce que j'entends, c'est que les gens, on fait appel à eux, on leur demande de venir donner un coup de pouce, et les gens répondent présent. Le ministre met en place des initiatives qui sont flexibles, qui sont dynamiques, qui répondent aux besoins locaux. Moi, je suis bien, bien fier de ça, Mme la Présidente. 85 millions qui ont été ajoutés pour ces besoins précis là d'une école à l'autre. Alors, je dis bravo au ministre de l'Éducation et merci aux collègues de contribuer au débat aujourd'hui.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le député. Nous sommes rendus à la quatrième série d'interventions. Je regarde maintenant la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci. On est aussi en mode propositions parce que, oui, il y a le Je contribue qui est, en fait, le Je réponds présent. On voit que ça été une proposition qui a été faite par la députée de Joliette. Deux semaines plus tard, finalement, ça a été mis en place. Les gens ont levé la main, mais, concrètement, sur le terrain, là, je suis moi-même allée sur le terrain, il manque encore du monde. Et ça, il faut travailler et il faut aussi trouver des solutions pérennes.

Cette semaine, nous, on vous a proposé, mercredi, M. le ministre, de penser à nos étudiants du cégep, qui, eux, présentement, là, on le sait, là, vivent aussi de l'isolement et de la détresse psychologique. Plusieurs d'entre eux disent : Moi, je me sens tout seul dans mon coin. Puis je peux comprendre, là. Quand on passe notre journée à regarder un écran loin de tout le monde, ce n'est pas facile et ça peut vraiment... le risque de décrochage est vraiment présent.

Alors, on vous a proposé ici : Bien, est-ce qu'on peut faire appel aux étudiants collégiaux, à très court terme, là, à venir donner un coup de main dans leur école de quartier? De venir, là, s'impliquer et... Je sais que ce n'est pas facile de rapidement avoir un nouveau cours à option dans le cégep. Je le sais. Je sais que les programmes, c'est normé. Tout ça, je suis au courant. Mais j'ai parlé avec le président de la Fédération des cégeps, et, s'il y a de la volonté politique, on est capables de se virer de bord au Québec, on est capables de faire les choses autrement, on est en urgence. On serait capables d'avoir un cours à option où un étudiant choisit, c'est volontaire, Implication citoyenne, choisit son projet. Ça peut être, oui, une école puis, oui, ça pourrait être un CHSLD. Puis on a parlé avec Bernard Tremblay, puis on se lançait des idées. Est-ce qu'on peut faire appel, par exemple, aux étudiants qui sont en technique pour devenir travailleurs sociaux? Est-ce qu'on peut faire appel aux futures éducatrices? Est-ce qu'on peut faire appel aussi aux étudiants qui, un jour, aspirent à devenir médecins? Bien, justement, c'est une belle occasion de s'impliquer très tôt. Ça développe aussi des compétences, des compétences d'empathie. Ça dépend... On apprend aussi à être plus autonome. Ça donne aussi... Pour certains, là, c'est la première expérience en milieu de travail.

Et je crois qu'on peut rapidement, si on travaille tous ensemble, le ministre de l'Éducation, avec la ministre de l'Enseignement supérieur, avec le réseau collégial, avec, évidemment, les directions d'établissement et les centres de services scolaires — eh oui! je le dis maintenant — bien, si on se met tout le monde de la partie, on est capables d'avoir une solution plus pérenne. À court terme, évidemment, j'invite les professeurs des collèges qui, eux, dans leur grille-matière actuelle, là, ils sont capables de changer quelques... pardon, évaluations — j'ai de la misère ce matin, hein? — alors, évaluations pour développer des compétences, pas nécessairement à travers un travail de session, mais plus à travers une expérience...

Et moi, je l'ai vécu à l'Université de Sherbrooke. C'est un régime coopératif puis, oui, ça a des bienfaits. Évidemment, c'est encadré. Et je rappelle, là, la proposition. L'étudiant ne devient pas suppléant. L'étudiant, là, peut être appelé à faire plusieurs tâches. Moi, la première journée, là, quand je suis allée dans mon école, bien, j'ai mis des masques de procédure dans des sacs Ziploc parce qu'on... ils en reçoivent, mais il faut les préparer pour les distribuer après ça aux enseignants, bien, sinon, c'est les enseignants ou les directions d'école qui font ça tard le soir. Puis, oui, on a besoin de la surveillance dans les cours de récréation. Mais cette pause de 20 minutes, bien, ça permet à l'enseignant, là, de, ouf! de reprendre un peu de recul avant de revoir encore ses enfants... ses élèves devant elle ou devant lui. Alors...

Et, vous savez, après... il y a l'école, bien, le service de garde le matin, c'est beaucoup de monde, là, maintenant. Et juste gérer le trafic humain à l'extérieur de l'école... Parce que ce n'est plus comme avant où est-ce qu'on arrive dans la cour de récréation, tout le monde joue ensemble. Non, non. Il y a une chorégraphie : groupe 101 arrive, groupe 102. O.K., maintenant, c'est... 402, vous y allez. 403, c'est à vous. Juste ça, là, ça prend aussi du monde.

Alors, ça, là, je crois sincèrement qu'on est capable. Si le ministre de l'Éducation dit que, oui, il embarque là-dedans puis que, oui, il va porter le ballon avec la ministre de l'Enseignement supérieur, on serait capable, à court

terme, d'avoir un nouveau cours à option au Québec, implication citoyenne. Et d'ailleurs, au secondaire, ceux qui connaissent le programme d'éducation internationale, il y a des heures de bénévolat qui sont déjà prévues. Et on veut aussi préparer les citoyens de demain. Et je crois que ça ne peut être que bénéfique, autant pour l'étudiant collégial que pour l'école de quartier, de se réapproprier aussi notre école de quartier puis de s'assurer d'avoir assez de monde pour apporter de l'oxygène, vraiment de l'oxygène, à nos écoles.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée. Donc, sans plus tarder, M. le ministre, votre bloc de cinq minutes.

M. Roberge : Merci, Mme la présidente. Effectivement, il y a parfois possibilité de s'adapter assez rapidement. On en a parlé tout à l'heure, quand on a réussi, en quelques semaines, là, à concevoir un nouveau pour les préposés aux bénéficiaires en CHSLD. Il arrive que, comme on dit, face au même problème, on se pose les mêmes questions, on trouve à peu près les mêmes solutions, puis il y a des convergences d'opinion, peu importe de quel côté on est au gouvernement ou dans l'opposition.

Je sais que la question des camps pédagogiques avait fait l'objet de discussions. On avait à peu près tout le monde une même opinion sur cette option-là qui a été mise en oeuvre, finalement, en juin et en août. L'idée d'avoir un Je contribue pour le... Je réponds présent, on y travaillait déjà. Des gens de l'opposition nous en ont parlé aussi. Donc, finalement, je pense qu'ils sont bien contents qu'on soit allé dans cette direction-là.

Je pourrais en nommer d'autres aussi où des fois les collègues m'appellent ou m'envoient un courriel en disant : Ah! Jean-François, on pourrait faire telle affaire, telle affaire. Des fois, on est déjà en train de la faire. Des fois, non. Puis ça suscite une discussion. Puis on y pense. On se revire de bord, on en parle en caucus, on en parle avec le ministre, puis on est capable de mettre quelque chose de l'avant. Puis c'est tout à fait constructif.

Puis j'invite nos amis les journalistes qui nous écoutent en ce vendredi matin à documenter puis à parler de ces initiatives-là, transpartisanes, de ces collaborations-là aussi, parce que, souvent, ce qui fait l'objet, là, de reportages, ou ce qui sort dans les médias sociaux, c'est les points de divergence, alors qu'il y a bien souvent des points de convergence entre les gens qui contribuent autour des commissions. Puis la Commission culture éducation ne fait pas exception.

L'idée, d'ailleurs, d'avoir des programmes, là ma collègue parle au collégial, mais elle a parlé aussi de ce qui se passe au secondaire, un programme qui incite à l'implication sociale, c'est quelque chose avec laquelle ma formation politique est d'accord depuis un certain temps. Je me souviens dans la précédente législature, alors que c'était l'équipe du Parti libéral qui était au pouvoir, ils ont fait des consultations sur une politique jeunesse, et c'était dans le mémoire de ma formation politique de dire : On devrait avoir quelque chose sur l'implication sociale, l'implication citoyenne au secondaire. Pourquoi ce seraient juste les élèves qui sont au programme d'éducation internationale, au PEI, qui s'impliqueraient socialement? Puis on le voit, là, dans nos comités souvent. Si... Supposons, la guignolée, je le remarque particulièrement. Je suis là puis je distribue les routes, puis on fait du bénévolat, nous autres aussi, comme députés. Puis, très, très souvent, arrivent beaucoup, beaucoup, beaucoup d'élèves, puis on leur demande : Pourquoi tu viens participer à la guignolée? Bien là, je dois m'impliquer socialement parce que je suis au programme d'éducation internationale. Pourquoi ce ne seraient pas tous les élèves qui feraient ce genre de chose là?

• (11 h 10) •

Puis là ma collègue nous dit : Oui, très bien, mais au cégep? Alors, plus grand niveau d'autonomie. Bien, moi, je ne ferme pas la porte à ça. Je pense que c'est une suggestion qui est très intéressante. Je peux en discuter avec ma collègue à l'Enseignement supérieur. On avait déjà des conversations pour la question des stages, qui est une autre façon d'aborder le problème ou l'opportunité, c'est peut-être plus une opportunité qu'un problème, pour valoriser, encadrer, encourager l'implication de nos étudiants, pas juste au collégial, au collégial et à l'universitaire, socialement. Peut-être que la fenêtre d'opportunité est particulièrement ouverte en ce moment, en temps de pandémie, alors qu'on a besoin de bras et de coeurs dans notre réseau de la santé, dans notre réseau de l'éducation. Donc, ça peut se faire par des stages d'observation, par des stages d'intervention ou ça peut se faire aussi d'une autre façon. Donc, moi, je prends note de cette suggestion-là. On va voir si on est capables de l'appliquer puis de la rendre très concrète.

Je signale cependant que les gens peuvent aussi tout simplement être rémunérés pour leur travail. On n'est pas contre ça. Avec Je réponds présent, on pourrait très bien avoir des étudiants de cégep puis des étudiants d'université qui, plutôt que d'aller travailler dans un commerce ou dans un restaurant qui, bien souvent, sont fermés, enfin, la salle à manger est fermée, bien, peut-être qu'on a beaucoup d'étudiants qui vont dire : Bien, finalement, moi, je pourrais aller travailler en service de garde cinq heures, 10 heures, 15 heures-semaine, hein, ils étudient à temps plein, donc on ne les encouragera pas à faire 30 heures-semaine, bien que ce soit leur choix, mais ou ils pourraient dire : Bien, moi, je vais aller travailler 10 heures, 15 heures-semaine pour faire de la surveillance dans nos écoles secondaires.

Donc là, il ne s'agit pas de leur dire : Viens faire du bénévolat. Il s'agit de leur dire : Bien, réponds présent, dépose ton C.V., on va t'embaucher, on va te rémunérer. C'est quand même entre 20 \$ et 24 \$ l'heure. Ces étudiants-là peuvent être une force vive, puis je les invite à venir contribuer de cette façon-là. Merci.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre. Donc, nous sommes maintenant rendus à la députée ministérielle. Mme la députée d'Huntingdon, la parole est à vous.

Mme IsaBelle : Oui, merci. Et maintenant j'aimerais parler vraiment de l'enseignement au niveau supérieur, ce qui va certainement plus aussi combler notre députée de Saint-Laurent, puisque c'est vraiment dans ce domaine-là qu'on est, dans l'enseignement supérieur. Et j'aurai deux blocs, blocs que j'ai surnommés COVID et bloc investissement.

Le premier bloc, bon, c'est sûr, on va s'entendre, la pandémie, elle a vraiment touché l'expérience universitaire et collégiale, mais ce qu'il faut voir... notre gouvernement a mis en place un plan flexible, hein, tant pour les impératifs sanitaires et pour aider nos étudiants et étudiantes à poursuivre leurs études. Et... Mais, également, notre gouvernement a respecté les demandes des établissements universitaires ou d'enseignement universitaire qui demandaient une marge de manoeuvre dans cette gestion de la pandémie. Alors, le gouvernement a répondu à ça et leur a permis effectivement d'offrir de la formation à distance, hybride, etc. Et je veux profiter, là, de cette occasion que j'aie ce matin, moi, pour remercier des maires qui, dans mon comté, ont permis d'ouvrir des salles ou mettre des salles à la disposition des étudiants de chez nous qui avaient à suivre des formations à distance, mais qui n'avaient pas accès à Internet chez eux. Alors, je félicite et je remercie les maires qui ont fait ça dans mon comté, à Huntingdon.

Mon deuxième bloc, c'est l'investissement. Écoutez, déjà, en mars 2020 et pour le budget 2020-2021, déjà le gouvernement proposait un investissement supplémentaire de plus de 100 millions pour les études supérieures. Puis ça se décline en plusieurs objectifs, mais je veux toucher d'abord quatre objectifs, et c'est ça qui est intéressant ici et qui innove. Le premier objectif, c'était d'inciter davantage d'étudiants et d'étudiantes à entreprendre des études postsecondaires. Et, pour les inciter à prendre... qu'on mette davantage d'étudiants, bien, on va offrir, hein, c'est ce qui est proposé, d'offrir de nouveaux parcours académiques, tels que... entre autres, en sciences, en génie, en informatique, et de s'assurer aussi de mettre des stratégies qui vont permettre à ces étudiants de persévérer et de réussir. Alors donc, si on a plus d'étudiants qui entreprennent des études, et qui persévèrent, et qui réussissent, bien, forcément, on aura donc plus d'étudiants ou de finissants pour combler le marché du travail.

Une deuxième mesure était... est de soutenir les facultés universitaires dans des programmes de génie et de l'informatique, parce qu'on ne se leurrera pas, là, l'intelligence artificielle, les innovations technologiques deviennent de plus en plus importantes. Et que l'on pense seulement qu'à la formation et la télémédecine, bien, l'intelligence artificielle va devenir un créneau fort important et pertinent pour les prochaines années.

Le troisième élément, si vous voulez, ou objectifs, et ça aussi, on innove par ce troisième objectif, c'est d'aider nos régions. On l'a dit, nous sommes un gouvernement qui veut aider les régions, mais celui-là, il cherche à résoudre certaines problématiques des régions en offrant davantage de budgets pour de la formation en région. Et je donne l'exemple, il y aura une cohorte de 24 étudiants en médecine qui va être formée annuellement en Outaouais. Il y a une cohorte de 18 futurs étudiants ou médecins, en tout cas, on peut le dire comme ça, qui vont être formés annuellement sur la rive sud de Québec et au Bas-Saint-Laurent. Donc, c'est toute cet ordre de formation aussi qui est possible dans des créneaux qui, habituellement, étaient réservés aux grandes villes, mais là on va les offrir en région. Et ça, là, c'est un plus, plus, plus. Je remercie mon gouvernement. C'est vraiment, là, important.

On sait que les études supérieures, ce n'est pas juste la formation, c'est aussi la recherche. Alors, écoutez, tout le volet de la recherche est bonifié par cet investissement-là. Je remercie encore mon gouvernement de reconnaître l'importance de la recherche et de la reconnaître aussi non seulement en ville ou au centre-ville, mais aussi en région. Ça, c'est essentiel.

Alors, voilà, notre gouvernement innove en favorisant la décentralisation de la recherche en permettant la création d'unités mixtes de recherche dans nos universités régionales. On va d'abord commencer par le réseau de l'Université du Québec à Montréal, puisque ça sera plus facile, et ensuite on suppose et on espère, en fait, que davantage de budgets seront offerts pour la création d'unités mixtes de recherche qui pourra s'étendre dans les zones d'innovation, dans l'ensemble des universités et des cégeps pour permettre effectivement l'innovation et la recherche. Parce qu'on sait que nos étudiants, ce n'est pas juste de la formation qu'ils visent, hein, aux études supérieures, mais c'est aussi de pouvoir participer à des projets de recherche qui soient nationaux ou internationaux.

Alors, voilà. Moi, je remercie sincèrement mon gouvernement pour tout l'investissement qu'il accorde aux études supérieures. Merci, M. le ministre, et merci, chers collègues, de nous avoir permis de pouvoir échanger avec vous ce matin.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Merci beaucoup, Mme la députée de Huntingdon. Donc, nous sommes rendus au cinquième bloc d'intervention. Avant de débiter ce bloc-là, j'aimerais préciser que, puisque nous avons travaillé avec célérité et débuté nos travaux à l'heure, il y aura une sixième série d'interventions où il y aura cinq minutes à la députée de Saint-Laurent et deux ou trois minutes, tout dépendant du temps qu'il nous reste, à M. le ministre avant de passer aux 10 minutes chacun de remarques finales. Donc, sans plus tarder, la parole est à la députée de Joliette.

Mme Hivon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Très heureuse aussi d'avoir cette occasion de pouvoir échanger avec le ministre sur l'impact énorme de la COVID dans le milieu scolaire et sur, bien sûr, nos jeunes.

Je pense que c'est certain que tout le monde est conscient qu'on vit une situation totalement inusitée, sans précédent et que ça pose des défis hors du commun pour tous les milieux, mais aussi pour le milieu de l'éducation. Et puis je pense que, si, au printemps, il y a eu quand même beaucoup de compréhension et d'indulgence, je dirais, dans tous les secteurs, il y en a un petit peu moins à l'automne, comme on le voit, là, pour les CHSLD parce qu'on semble revivre certains des mêmes problèmes, mais c'est un peu la même chose pour le milieu de l'éducation. On a le sentiment que, malgré tout ce qu'on a vécu au printemps puis tout ce qu'on voyait venir pour l'automne, la planification qui aurait dû être au rendez-vous n'a malheureusement pas été au rendez-vous à la hauteur de ce qu'on aurait dû voir et qu'il y a encore eu malheureusement beaucoup d'improvisation.

Puis je veux juste ramener certains éléments, parce que, quand on comprend ou quand on voit la frustration du milieu, en ce moment, puis les difficultés qui se vivent sur le terrain, il y a des exemples, dans ça, qu'on se dit : Il

me semble qu'on aurait pu faire mieux. Je donne comme exemples deux grandes annonces qui sont venues la semaine de la rentrée. On a commencé une campagne publicitaire pour recruter des enseignants face à la pénurie quand? La semaine de la rentrée. Il me semble qu'on aurait dû commencer ça au printemps en prévision de la rentrée. Même chose, l'annonce pour la restriction en lien avec le sport, les activités parascolaires, les arts, c'est venu quand? Le jour de la rentrée. Ça a désorganisé tout le réseau. Tout le monde a dû remettre son travail encore sur le métier. 100 fois sur le métier, je pense qu'ils commencent à connaître le proverbe, les gens dans nos écoles. Même chose pour ce qui est de la question du bulletin. Je pense qu'on pouvait prévoir que ce ne serait peut-être pas l'idéal de demander une tonne d'évaluations puis d'avoir un bulletin très rapide. C'est venu quand? C'est venu en octobre, alors que, déjà, les gens travaillaient sur la première communication avec les parents.

Tout ça pour dire que je pense qu'il y a ce sentiment-là qu'on est toujours en rattrapage dans le milieu de l'éducation, on est toujours en train de remettre les choses qu'on avait planifiées parce que les règles changent. Et, en plus de tout ce qui doit être fait, c'est excessivement difficile pour le milieu et extrêmement frustrant.

• (11 h 20) •

Donc, nous, on avait plein de propositions, puis on ne reviendra pas dans le détail sur toutes les propositions qu'on a faites au printemps, mais on avait parlé d'escouade en santé mentale à déployer rapidement, on avait parlé de budgets dédiés à prévoir pour le soutien pédagogique des élèves qui auraient du rattrapage à faire, évidemment, toute la question du matériel informatique, on avait parlé de lancer tout de suite une campagne de recrutement. Puis on a le sentiment que, du printemps jusqu'à la rentrée, il y a très, très peu de choses, concrètement, qui se sont faites puis que... On a vu, finalement, des mesures arriver, puis on en est très heureux, puis, à chaque fois, moi, j'ai félicité le ministre. Je suis très heureuse qu'il ait repris l'idée du Je contribue qu'on a déposée formellement au mois de septembre. Mais le fait est que ça arrive toujours tard, puis le milieu était déjà en train de s'organiser, puis là ils doivent inclure ça, ces nouvelles réalités là, en étant en train de s'organiser. Donc, je suis très inquiète sur l'état de nos ressources professionnelles, personnel de soutien et les enseignants en ce moment.

Et c'est pour ça que je veux voir très concrètement avec le ministre c'est quoi, le plan de match, d'une part. Le personnel de soutien est vraiment extrêmement sollicité. Donc, c'est quoi, le plan de match? On lit, ce matin, là, dans un article de Valérie Gamache, que, par exemple, les éducatrices en service de garde, jusqu'à 70 % sont toujours précaires. C'est quoi, le plan de match pour eux, pour nos concierges, pour les personnes qui accompagnent nos élèves handicapés? C'est quoi, le plan de match pour bonifier leur travail, faire en sorte qu'elles aient vraiment du temps et qu'elles puissent avoir des tâches complètes? C'est quoi, le plan de match pour ça? Parce que je pense que ce serait déjà une très bonne idée de clarifier ça.

L'autre chose, c'est tout le soutien pédagogique à nos élèves. Je ne sais pas jusqu'où... vous devez avoir beaucoup d'échos vous aussi, mais, moi, on me dit que les enseignants, ils ne sont pas capables de faire du rattrapage ou de la récupération en ce moment. Ils sont pris dans 50 000 tâches. Et ce qui devrait être l'essentiel en ce moment pour éviter d'avoir une vague de décrochage plus accrue, d'avoir des périodes de récupération plus importantes, ce n'est pas là parce qu'il y a toutes sortes d'autres tâches qui doivent être faites.

Donc, est-ce qu'on est capables de faire venir vraiment... Parce que je lisais... pour Je contribue, je lisais un peu les embauches qui ont été faites jusqu'à maintenant. Il n'y a rien qui a trait aux élèves, aux stagiaires, aux élèves universitaires qui peuvent venir prêter main-forte aux retraités dans les classes pour faire spécifiquement ça. C'est quoi, le plan de match avant qu'on se réveille, puis qu'il soit trop tard, puis qu'on se rende compte à quel point les élèves ont eu de la difficulté à rattraper...

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Merci, Mme la députée de Joliette. Ça met fin à votre intervention. Donc, je me tourne maintenant du côté de M. le ministre. Cinq minutes.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. J'ai de la misère à réconcilier les différents éléments de l'intervention de ma collègue parce qu'elle énonce plusieurs éléments du point de match... du plan de match puis elle nous dit à la fin : Mais c'est quoi, le plan de match? Bien, elle vient d'en faire une bonne partie, là. Elle vient d'énumérer plusieurs des éléments du plan de match.

Ma collègue nous reproche de faire une campagne de recrutement des enseignants. On n'a pas commencé à faire du recrutement des enseignants au mois de septembre. L'élection, c'était le 1er octobre 2018. Un des premiers gestes que j'ai posés, je pense, en début novembre 2018, ça a été d'ajuster la réglementation pour les tolérances d'enseignement, pour les brevets temporaires, pour faciliter l'arrivée de nouveaux talents dans la profession enseignante. Après ça, on a créé des formations innovantes, on a lancé le défi au réseau universitaire pour créer des formations, des formations passerelles pour aller chercher des enseignants. Après ça, on a créé notre site Devenir enseignant qui permet justement aux gens au Québec, mais dans le reste du Canada puis partout à travers le monde, de voir : O.K., bon, bien, quelles sont les formations que j'ai? Où est-ce que je pourrais travailler? Quelles sont les formations passerelles? Quelle est la réglementation? On en a parlé, on a fait de la promotion.

On n'a pas découvert cet enjeu-là quelque part au mois de septembre, là. Ça fait deux ans qu'on agit, et de plusieurs façons : recrutement, formation, information, missions à l'international, brevet temporaire, tolérance d'enseignement, campagne de promotion sur Internet, à la télévision. Et, oui, c'est vrai, on en a aussi fait au mois de septembre, mais ça faisait deux ans qu'on travaillait là-dessus. C'est une question de perspective, j'imagine.

Même chose pour le plan de la rentrée. Ma collègue dit qu'on a déposé le plan de la rentrée le jour de la rentrée. Absolument pas. On est la première province au Canada à avoir rendu public notre plan de la rentrée. On l'a rendu public à la mi-juin, après une grande consultation de tous les partenaires dans le réseau scolaire. On l'a ajusté à la

mi-août parce qu'il fallait tenir compte, évidemment, de ce qui s'était passé entre la mi-juin et la mi-août. En deux mois, la situation épidémiologique avait changé.

Ma collègue nous reproche de faire une adaptation qui était demandée, celle des bulletins. Les gens ne nous faisaient pas cette demande-là, les gens terrain. Nous, on est comme ça, on est terrain. C'est la couleur qu'on a. On est pragmatiques, concrets, axés sur les résultats, à l'écoute des gens qui, tous les jours, vont à l'école. Et cette demande, de dire : Écoutez, c'est lourd. On se rend compte, là, à l'usage, en voyant nos élèves, qu'après deux, trois semaines, les retards... dans certains cas, pas partout, mais il y a beaucoup de jeunes qui ont accumulé des retards lors du printemps dernier, et ce serait difficile de déposer un premier bulletin selon le calendrier habituel. Est-ce que vous pourriez, au gouvernement, revoir les règles pour nous donner de l'assouplissement? Donc, la demande est arrivée. Elle n'est pas arrivée au mois de juin, là. Elle est arrivée après la rentrée en constatant ce qui se passait dans les écoles. On l'a reçue. On l'a traitée avec beaucoup d'ouverture. On a fait les processus administratifs. On a fait les modifications au règlement. Et les gens sont très contents sur le terrain.

Je peux vous dire, moi, je parle directement à des regroupements, je parle... mais aussi à des personnes qui parlent en leur propre nom, là, qui sont des intervenants directement dans les écoles, les directions d'écoles, les enseignants, qui nous remercier de cette ouverture. Après avoir formulé une demande, en septembre, de voir que ça s'applique en deux, trois semaines après, tout le processus réglementaire est fait, c'est une grande agilité. Ils ne sont pas habitués de voir un gouvernement aussi agile, capable après avoir reçu une demande, trois semaines après, de concrétiser une modification au régime pédagogique. Beaucoup de gens saluent ça.

Ils font d'autres demandes qu'on étudie, puis, je vous le dis, ça se peut qu'on fasse d'autres ajustements en cours d'année. Ce n'est pas parce que notre plan du mois de septembre n'était pas bon, c'est parce que la situation de l'épidémiologie change, c'est parce que, pédagogiquement, il y a des gens sur le terrain qui nous donnent des échos différents. Puis on va continuer de les écouter, puis on va continuer de faire des ajustements, puis on va continuer de se faire critiquer par certaines personnes qui pensent que chaque ajustement est une reconnaissance d'une erreur précédente. Moi, je ne vois pas ça comme ça.

Moi, je vois ça comme être un gouvernement agile, à l'écoute du terrain, capable d'ajouter des ressources financières au milieu de l'année scolaire. Bien oui, entre deux budgets, on est capables d'aller débloquer des fonds supplémentaires. Que ceux qui ne sont pas d'accord me critiquent amèrement. Allez-y, gêtez-vous. On va continuer d'aller chercher des fonds supplémentaires pour répondre aux besoins qui arrivent en plein milieu de l'année. On n'est pas prisonniers d'un cadre budgétaire déposé en mars dernier. Si on peut aller chercher d'autre argent au fédéral au milieu de l'année, on va le faire. Si on peut donner plus d'aides dans nos écoles au milieu de l'année, on va le faire, on ne se gênera pas puis on va accueillir les critiques avec un grand sourire.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre. Donc, je regarde maintenant la députée de Bellechasse pour la dernière intervention de ce groupe, de cette série d'interventions. Allez-y.

Mme Lachance : Merci beaucoup. Cinq minutes, c'est très rapide. Je veux essayer, en tant que dernière intervention, de ramasser un peu tout ça.

La collègue députée de Huntingdon nous a parlé des actions en enseignement supérieur, des investissements, de l'importance de la sociabilisation des étudiants, des initiatives pour permettre aux retraités de s'impliquer dans le milieu puis pour répondre aux besoins. C'était éclairant de vous entendre, c'était éclairant de nous partager votre point de vue à la lumière d'une grande expérience. Alors je le salue.

Le collègue de Chauveau a parlé de l'initiative Je contribue, qui démontre bien qu'en travaillant ensemble on peut faire avancer les choses et que c'est souhaitable. Je sais aussi... et puis il y a eu des propositions de la part des collègues de l'opposition, puis c'était la raison pour laquelle on était ici ce matin. Donc, ça rend les choses, ma foi, dynamiques, cohérentes et pertinentes.

On le sait, la crise de la COVID touche tout le monde, touche tous les milieux, et ça met en lumière beaucoup de vulnérabilité. Je vais vous partager une petite expérience personnelle. J'ai une de mes filles qui est dyslexique. Depuis la première année, on le sait, c'était évident. En première année, au mois de mars, elle ne connaissait pas encore l'alphabet. Donc, quand tu arrives au mois de mars de la première année puis que ton enfant ne connaît pas son alphabet, tu dis : On a un problème. Et, bien, elle est rendue en cinquième secondaire, et tout son parcours jusqu'à cinquième secondaire s'est déroulé à merveille, et ça va encore très bien, je vous rassure. Malgré tout, on se rend compte qu'avec la COVID le stress, la vulnérabilité est présente, c'est plus difficile. Fréquemment, elle fait plus d'erreurs. Et elle s'en rend compte aussi. Donc, c'est une vulnérabilité qu'elle a et qui, ma foi, dans la condition actuelle, avec la COVID, est encore plus perceptible et difficile. Donc, elle doit prendre des moyens, se coucher tôt, etc., pour arriver à combattre sa vulnérabilité. Puis des vulnérabilités dans la population, il y en a partout.

• (11 h 30) •

Et tout à l'heure, quand je vous parlais, bien, je vous parlais de l'état du système, mais c'est aussi ce que la COVID a mis en lumière, hein, la vulnérabilité de tout notre système et nos institutions. C'est une crise sans précédent, c'est du jamais vécu. La science évolue, elle évolue chaque jour. La technologie aussi. Et ça n'a pas fini, hein? Ça va continuer d'évoluer. On a parlé de technologie. Tout à l'heure, la collègue députée de Saint-Laurent nous a parlé des tests rapides. Oui, les tests rapides existent, mais ce n'est pas encore une panacée, parce que, j'imagine qu'elle le sait, mais j'aimerais le préciser, ce n'est pas comme un test de grossesse, parce que le test rapide est analysé un à la fois, et, évidemment, bien que ce soit 15 minutes, c'est 15 minutes, un test à la fois. Donc, on a une avancée, ça avance, ça s'améliore, mais ce n'est pas encore totalement gagné.

Puis je suis contente d'avoir entendu le collègue ministre qui a dit qu'il continuerait à faire des ajustements, parce que, bien évidemment, plusieurs ajustements seront encore à faire dans les prochains mois, et c'est souhaitable. C'est souhaitable qu'on s'adapte en fonction de l'avancement de la science, de l'avancement de la technologie, qu'on puisse mettre en place des mesures et utiliser ces technologies qui nous permettront d'être encore plus efficaces dans cette crise-là.

Tout à l'heure aussi, des collègues ont parlé de pérennité. Bien, je veux vous rappeler simplement, puis là, évidemment, je vais me limiter aux chiffres, on a agi rapidement pour les personnes vulnérables. Et puis c'est ça, la pérennité, c'est d'avoir des mesures qui sont là et qui vont permettre des avancées. C'est 100 millions de mesures pour la rentrée, 20 millions pour l'embauche de centaines de nouveaux enseignants. C'est 350 nouvelles personnes et plus de 700 ressources embauchées l'année dernière. Donc, quand on parle de pérennité, on parle d'avancer dans le temps aussi. 7 millions pour 75 nouvelles classes spéciales, 41 millions pour l'aide aux devoirs puis des activités supervisées.

Évidemment, dans la lutte à la COVID — puis là je vais aller vite, je vois le temps qui file — on a mis en place... on a appuyé de nombreux organismes communautaires dans l'aide alimentaire, la lutte au décrochage, la persévérance scolaire et l'alphabétisation. On en parle, c'est important. Et ça, c'est des problématiques et des vulnérabilités qui continuent. Maintenant, on a aussi allégé la bureaucratie pour permettre de débloquer des heures auprès des professionnels pour répondre à des besoins particuliers plutôt, évidemment, que de remplir des formulaires.

Donc, tout ça, c'est des mesures qui nous ont permis d'avancer et ce n'est pas terminé. Je vous le confirme puis je suis contente d'entendre le ministre nous le confirmer aussi, ça va continuer d'évoluer, puis on va s'adapter pour arriver à avoir les meilleures solutions pour nos écoles, pour nos élèves au Québec.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Merci beaucoup, Mme la députée de Bellechasse. Donc, tel qu'annoncé, pour la sixième série d'interventions, Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez cinq minutes. Allez-y.

Mme Rizqy : Merci. Je vais diviser ce bloc en trois différents sujets. Premièrement, une analogie, le propre, c'est que c'est imparfait. Deuxièmement, le test COVID rapide de 15 minutes, contrairement à ce que la députée de Bellechasse dit, ce n'est pas une panacée, la réalité, c'est que tous les pays, en ce moment, essaient d'en commander parce que, oui, ça change complètement la donne, avoir un résultat en 15 minutes versus trois jours, quatre jours, 10 jours ou pire, ce qu'on a vu, là, au Québec, des fois 14 jours.

Hier, Doug Ford a dit la chose suivante, le premier ministre de l'Ontario : C'est un «game changer». En français, changement majeur. Pourquoi? Bien, parce que, mercredi, les 100 000 tests qu'Ottawa a reçus pour l'ensemble des provinces ont été livrés à Ottawa mercredi. Jeudi, quelle province a mis la main sur les 100 000 tests? L'Ontario. Pourquoi l'Ontario? Tout le monde se pose la question, mais pas le ministre de la Santé du Québec puis pas le ministre de l'Éducation. Moi, je me la pose, cette question. Puis savez-vous quoi? Christine Elliott, la ministre de Santé de l'Ontario, se pose la même question. Elle se dit : Je ne sais même pas pourquoi nous, on l'a reçu en priorité. C'est vrai. Je me pose la même question que Christine Elliott. Pourquoi que l'Ontario l'ont reçu en priorité puis pas nous au Québec? Seigneur, Dieu! Là, ça n'a pas de bon sens. On est ici. On est cinq fois pire que l'Ontario pour nos écoles. Puis ça, c'est sans parler des CHSLD puis les réseaux de la santé. C'est nous qui devrions les avoir en priorité. Alors, oui, je suis en beau fusil parce que, non, je ne comprends pas, ici, la logique d'avoir envoyé l'entièreté des tests en Ontario.

Et quand le ministre, d'entrée de jeu, nous a dit : Ah! bien, il y en a 60 000 qui s'en viennent pour Québec, bien, à qui qu'il a parlé pour savoir qu'il y en a 60 000 qui s'en viennent au Québec si tout l'inventaire qui a été reçu mercredi a déjà été donné à l'Ontario? Nous, on attend quoi? La prochaine livraison? Elle va arriver quand, la prochaine livraison?

Est-ce qu'on peut avoir une date précise? Est-ce qu'on peut savoir aussi, sur les millions de tests qu'Ottawa a commandés au nom des provinces, au nom aussi du Québec, quel pourcentage est réservé pour les Québécois? On est, là, le pire bilan au pays. On doit taper du pied. On doit se mettre au téléphone. Puis, non, on ne doit pas accepter, là, que les autres provinces vont être en priorité sur nous, alors que c'est nous qu'on en a le plus besoin au pays. Puis j'espère que vous partagez la même insatisfaction que moi aujourd'hui puis que vous êtes tout aussi outré que moi. Ça n'a pas de bon sens, là, qu'on n'a pas reçu un seul test de la commande de 100 000 au Québec, pas un pour nous, là.

Alors, j'espère que, M. le ministre, là, vous allez partager, pour de vrai cette fois-ci, mon inquiétude, puis que, oui, vous allez taper du pied, puis que, oui, il y a des appels qui vont se faire, puis que vous... Au pire des cas, là, l'Ontario, là, ils pourraient peut-être nous en passer 50 000 pour la première commande.

Une deuxième affaire. Ma collègue la députée de Westmount—Saint-Louis... Vous avez reçu, là, le courriel de la commission scolaire Sir Wilfrid Laurier. Le temps va vite, je vais essayer de résumer. Ils ont fait plusieurs demandes pour être en mesure d'avoir des agrandissements, sinon les enfants doivent faire deux heures le matin, deux heures en fin de journée pour revenir à la maison parce qu'ils doivent changer d'école. Et c'est une commission scolaire anglophone et c'est des enfants avec un trouble d'apprentissage, des élèves HDAA. Ils vous ont envoyé une lettre où est-ce que je suis en copie conforme, mes collègues sont en copie conforme, ils vous demandent de revenir sur votre décision et de permettre l'agrandissement. De votre propre bouche, vous avez dit à plusieurs reprises : Envoyez-nous vos demandes pour des agrandissements, vous serez agréablement surpris. Bien, en ce moment, ils vous l'ont répété dans la lettre, je peux la redéposer à la commission, la lettre, ils n'ont pas reçu de réponse. Donc là, en ce moment, je vous sollicite.

Troisième sujet, le temps va vite. Cette semaine, M. le ministre de l'Éducation, des demandeurs d'asile attendent d'avoir le go pour pouvoir s'inscrire à leur cours de français. La priorité de la CAQ, on le sait bien, avec le ministre

de la Justice, le français, il nous en parle tout le temps. Je veux bien, là, c'est... moi aussi, c'est une très grande priorité. Par contre, je n'arrive pas à comprendre aujourd'hui pourquoi qu'avec un nouveau critère qui a été instauré en pleine pandémie, là, maintenant, les demandeurs d'asile doivent attendre d'avoir le CAQ, le critère d'accessibilité du Québec, pour avoir accès à leur cours de français.

Les centres de services scolaires, même d'ici, du Québec, là, là-dessus, ils vous ont interpellé. Ils vous ont dit : Bien là, ça fait en sorte qu'il y en a qui peuvent attendre six mois avant d'avoir accès à leur cours de français. Ça n'existait pas avant, ce critère pour les demandeurs d'asile. Je vous demande de reconsidérer votre position, de reculer et de permettre dès maintenant aux demandeurs d'asile d'avoir accès à leur cours de français. La meilleure façon de s'intégrer au Québec, vous le savez comme moi, je suis persuadée que vous partagez le même sentiment que moi, c'est par la langue, notre langue commune, le français. Alors, là-dessus, j'espère entendre aujourd'hui de votre bouche que vous allez reculer.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée de Saint-Laurent. M. le ministre, vous avez deux minutes pour clore l'échange, et par la suite on repart les chronos pour vos 10 minutes de remarques finales.

M. Roberge : Donc, on a deux minutes, à ce moment-ci.

La Présidente (Mme Thériault) : Vous avez deux minutes, oui.

M. Roberge : O.K., merci.

La Présidente (Mme Thériault) : Et après...

• (11 h 40) •

M. Roberge : Ma collègue s'est gâtée en allant dans vraiment beaucoup, beaucoup de sujets, certains qui ne sont pas en lien avec le thème de l'interpellation. Je vais y aller sur la question des tests, qui est une question qui nous interpelle tous au Québec. Il faut dire qu'on a énormément progressé depuis la première vague. Je me souviens que, pendant un certain temps, on se fixait la cible de 14 000 tests par jour, puis ça a été... ça prend un certain temps avant qu'on réussisse, là, à l'atteindre. Dernièrement, on a passé allégrement le cap des 20 000 tests par jour et puis, même, on est monté pas mal plus haut que ça. Donc, c'est dire qu'il y a énormément de travail qui s'est fait dans le réseau de la santé puis dans toutes les instances régionales pour améliorer notre capacité à tester. Donc, sincèrement, il y a eu des pas de géant qui ont été faits, puis je pense qu'il faut saluer le travail de mon collègue à la Santé à cet égard-là. Ce n'est pas évident de plus que doubler la capacité de tests au Québec. On a embauché des gens, on a changé nos façons de faire.

Ma collègue arrive avec l'idée des fameux tests qu'on appelle les tests Abbott, là, suite au contrat signé entre Ottawa et l'entreprise. On n'a pas attendu que ma collègue se mette à en parler, là, dans des interventions pour discuter avec le gouvernement fédéral. Donc, je veux rassurer ma collègue, le gouvernement joue très, très bien son rôle, et, bien sûr, nous aurons les tests que nous avons besoin d'avoir.

On va continuer d'améliorer notre capacité de tester parce que... Puis j'en parlais avec un des directeurs généraux de l'OMS cette semaine, au coeur de la stratégie de la lutte à la COVID, pour assurer la santé et la sécurité de tous les Québécois, mais encore plus de nos élèves et des membres du personnel, c'est la traçabilité. C'est la capacité à tester rapidement et à avoir les résultats rapidement. Donc, soyez assurée qu'on met tous les efforts nécessaires sur notre capacité de gérer notre personnel et aussi en faisant appel au gouvernement fédéral.

Conclusions

La Présidente (Mme Thériault) : ...maintenant repartir pour vos remarques finales. Vous avez un 10 minutes à votre disposition.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, on a vraiment abordé beaucoup de thèmes aujourd'hui. La plupart étaient en lien avec la COVID, la gestion de la crise qui touche nos écoles, des enjeux logistiques, des enjeux pédagogiques, des enjeux de santé mentale et des enjeux de recrutement de personnel. Donc, on a couvert assez large, puis c'est très bien. C'est la beauté de la chose avec une interpellation comme ça. On a pu voir la problématique sous plusieurs angles.

Je pense sincèrement que le gouvernement a très bien fait dans les circonstances. Je dis «dans les circonstances» parce que c'était extrêmement difficile alors qu'on a une cible mouvante, hein? On essaie d'attaquer le virus, mais il est sournois, il est très contagieux, et les connaissances sur le virus évoluent. Donc, ce n'est pas évident de garder toujours l'oeil sur la cible et de toujours avoir la meilleure mesure d'avance. C'est vrai que, souvent, on doit s'adapter et réagir. Je pense que la meilleure chose qu'on peut faire, c'est de se fier aux avis des scientifiques, de se fier aux revues internationales, de discuter avec des collègues. Évidemment, nos experts de la Santé publique le font, mais je peux vous dire que, de mon côté puis au sein de mon équipe, on le fait aussi.

J'ai eu, dans les derniers mois, plusieurs conversations avec mon collègue le ministre ontarien M. Lecce, avec M. Cardy au Nouveau-Brunswick, avec Mme LaGrange en Alberta, avec M. Blanquer en France. J'ai un rendez-vous

de pris avec le ministre de l'Éducation de l'Écosse la semaine prochaine. On a eu plusieurs rencontres internationales pour voir ce que nous proposent nos experts de santé publique État par État, l'applicabilité de ces mesures-là et comment ça s'implante, comment ça se vit sur le terrain, école par école, puis je vais même dire cégep par cégep, université par université. Tout le monde partage leurs bons coups, les bonnes pratiques puis s'ajuste.

Quand on regarde simplement une situation puis qu'on voit un problème dans une école, on le déplore. Puis on n'est pas dans le déni au gouvernement actuellement. Quand il y a un enjeu, quand il y a une école qui ferme, on se regarde dans le miroir, on regarde qu'est-ce qui s'est passé, la Direction de la santé publique fait une enquête, puis je peux vous dire que nous, on pose des questions ensuite. Bien, il s'est passé quoi? Comment ça se fait? On n'est pas dans le déni. On ne prétend pas que tout est parfait. Personne ne s'attend à ce que tout soit parfait.

Notre mission, c'est d'être agiles, c'est de respecter les avis des experts puis c'est de s'ancrer dans ce qui est applicable dans le réseau scolaire en fonction des contraintes.

Ensuite, c'est de lever les contraintes. Est-ce que des mesures appliquées avec succès dans un autre État pourraient nous servir ici? Oui. Est-ce qu'on est capables de le faire? Est-ce qu'on a besoin de plus de temps de formation pour nos enseignants? Est-ce qu'on a besoin de davantage de ressources techniques? Est-ce qu'il faut plus de tablettes, plus d'ordinateurs? Est-ce qu'on a besoin de plus de techniciens informatiques pour faire du support? Parce que, là, il y a des gens qui manipulent les outils informatiques. À un moment donné, il faut être capable d'appeler pour avoir du soutien. Est-ce qu'on a besoin de plus d'argent? Souvent, la réponse à toutes ces questions-là est oui. On a besoin de plus de soutien, on a besoin de plus de personnel, on a besoin de plus de personnel d'encadrement, on a besoin de plus de surveillance, on a besoin de plus de tablettes puis on a besoin de plus d'ordinateurs, on a besoin de plus d'argent. On a ajouté tout ça dans les derniers mois. On a ajouté tout ça dans les derniers mois puis on va probablement continuer d'en ajouter encore dans les derniers mois.

À chaque fois qu'on a pris une décision dans les derniers mois et depuis le début du mandat, c'était évidemment fidèle à nos valeurs d'inclusion puis de reconnaissance du professionnalisme des intervenants scolaires, les enseignants comme les autres, puis en respectant le principe de subsidiarité, hein? Ça veut dire que la décision doit être prise le plus près possible de l'élève. On aimerait ça que ce soit l'enseignant qui prenne la décision. L'enseignant ne peut pas la prendre directement? Ça va se prendre à l'échelle de l'école, en équipe-école ou même en conseil d'établissement. Ça ne peut pas se prendre là? Comité de répartition des ressources. Ça ne peut pas se prendre là? Conseil d'administration ou carrément au ministère. Mais, à chaque fois qu'on peut donner une balise nationale pour assurer la cohérence, mais donner l'agilité locale sur l'application de cette balise dans l'école, on le fait. Et je pense que c'est la clé du succès futur.

Je ne prétends pas que tout est parfait à ce moment-ci, mais il faut quand même souligner qu'on est du bon côté de la courbe en ce moment. Si je regarde le nombre de classes fermées, qui est pour moi un indicateur très, très important de la pandémie qu'il y a dans nos écoles, mais qui est à la grandeur du Québec, mais on ne peut pas penser que le virus circule partout mais qu'il ne fera pas son entrée dans les écoles, bien, il faut se dire que, le 16 octobre, on est montés jusqu'à 1 118 classes fermées. Aujourd'hui, on arrive à 801 classes fermées. C'est trop, 801 classes fermées.

On va continuer de lutter contre le virus à la grandeur du Québec parce qu'on sait bien que, quand le virus se propage en milieu de travail, à l'épicerie, dans la vie de tous les jours, bien, il arrive à l'école. On va continuer de regarder si on peut ajuster nos mesures dans les écoles en parlant aux gens qui sont dans les écoles, sur le terrain, bien sûr. On ne va pas juste arriver puis imposer des mesures sans leur avoir parlé. Mais on va continuer d'aller dans la bonne direction parce qu'on a quand même un écart... J'ai dit 801. Je pense que c'est 881, je m'en excuse. Mais on a quand même un écart d'à peu près 220 classes de plus qui sont ouvertes. On va faire les efforts pour assurer encore mieux la santé... garantir, je veux dire, que les écoles sont des lieux sains et sécuritaires pour le personnel et pour les élèves.

Ce qu'on a fait depuis le début, ça allait déjà dans cette direction-là... Ma collègue a parlé en sommes, en millions de dollars, hein, parce que les discours, ça va bien, mais encore faut-il donner les outils techniques pour que ça s'applique et l'argent, c'est sûr. C'est sûr qu'on a besoin de fonds. Et on fait tout ça. Comme on dit, les bottines suivent les babines. Puis, si on peut le faire, c'est beaucoup grâce aux gens qui sont dans nos écoles. Donc, salut et merci à tout le personnel qui travaille fort dans nos écoles. On compte sur vous, on compte sur votre... des fois, on dit le dévouement des gens dans les écoles, mais moi, j'ai le goût de parler de professionnalisme, parce que ce n'est pas juste des gens qui ont le cœur sur la main, là, c'est des gens qui savent ce qu'ils font, c'est important de le mentionner, mais aussi pour nos cadres dans les centres de services scolaires.

Et, cette semaine, c'est la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire. Il faut quand même prendre un moment pour le souligner. Les directions d'école, c'est un peu les capitaines à bord dans nos bateaux. Ce sont... des fois on utilise le terme des chefs d'orchestre» parce qu'ils s'assurent que chacun donne le meilleur de lui-même et que tout le monde contribue en fonction de son rôle. Et ça a été très exigeant pour les directions d'école comme pour tout le monde depuis le début. Mais de coordonner des équipes comme ça, d'avoir tantôt une classe qui ferme, une classe qui réouvre, un enseignant qui a besoin d'une formation, de prêter du matériel, ça a été très exigeant, notamment sur les directions d'école. Donc, en cette semaine québécoise de directions d'école, je veux leur dire merci à ces dirigeants du réseau scolaire.

Puis je veux dire aux parents aussi qui nous écoutent qu'on a plusieurs conversations avec vos représentants, autant la fédération des comités de parents du réseau anglophone que les deux fédérations de comités de parents des réseaux francophones. On est à l'écoute de ce que vous nous dites parce que, bien sûr, vous voulez le meilleur pour votre enfant. Parfois, vous êtes inquiets. On ne cherche pas seulement à vous rassurer, on cherche à tenir compte de vos propositions et en posant des gestes qui, eux, vont vous rassurer. Donc, ça, c'est important de le mentionner.

Et je termine, Mme la Présidente, en vous remerciant pour avoir si bien arbitré nos débats et en disant qu'encore une fois, oui, on va continuer de s'ajuster dans les prochains mois puis on va continuer de discuter avec nos experts de la Santé publique pour poser tous les gestes qui protègent la santé des uns et des autres en tenant compte de l'applicabilité et de la viabilité pédagogique des gestes que l'on pose. Parce que, bien sûr, on doit, en temps de pandémie, prendre soin de la santé des gens, mais on ne peut jamais perdre, bien sûr, notre mission, qui est d'instruire, socialiser, qualifier puis mener chaque jeune à développer son plein potentiel. Merci.

• (11 h 50) •

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le ministre. Donc, je cède maintenant la parole pour la députée de Saint-Laurent pour votre dernière intervention. 10 minutes à vous aussi.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup. Je tiens à remercier tous mes collègues, la députée de Mille-Îles, la députée de Sherbrooke, la députée de Joliette et évidemment tous les députés qui sont présents ici.

L'objectif, pour nous, là, c'est vraiment de protéger nos milieux scolaires et c'est pour ça qu'on fait des propositions depuis le début. Quand je dis «début», là, je parle du mois de mars. Les gens ne savent pas, peut-être, mais on avait des appels avec le ministre, tous les partis d'opposition avec le ministre, et, d'entrée de jeu, on a toujours, toujours fait... on a essayé de donner tout le temps les meilleures solutions parce qu'on comprenait que c'était une situation inédite.

Et par la suite, à partir du mois de juin, pour nous, c'était clair qu'on devait se préparer pour la deuxième vague. On n'a pas de boule de cristal, mais les experts nous disaient : Il va y avoir une deuxième vague et, en plus de ça, il va y avoir, en plus, la grippe saisonnière. Donc, attachez votre tuque. Alors, nous, tout de suite, on s'est mis en mode proposition, puis je vais vous en faire un mini-inventaire. Je ne pourrai pas tout dire et je ne peux dire exactement qui, mais il y en a plein, là, qui viennent des partis d'opposition, de moi, de mes collègues.

Faire des partenariats avec les universités pour trouver de la main-d'oeuvre. On savait d'entrée de jeu que ça se peut qu'il va falloir qu'on réduise le nombre d'enfants par classe. On s'est dit : Bien, si on réduit le nombre d'enfants par classe, comme ça a été fait au mois de mai, un enseignant pour maximum 15 élèves... Ça s'est bien passé, le retour en classe au mois de mai. Il n'y a pas eu un paquet d'éclosions, il n'y a eu que quelques cas isolés. Et on trouvait aussi que c'était bénéfique pour les enfants d'être dans un milieu avec un enseignant et beaucoup moins d'enfants autour. On s'est dit : Pourquoi on ne répète pas l'expérience, au mois d'août, pour la rentrée scolaire? On savait qu'il allait y avoir deux problèmes : pénurie d'enseignants, pénurie de locaux à certains endroits.

Alors, on s'est dit à ce moment-là : Bien, parfait. On sait que ça ne va pas très bien pour les salles de spectacle. À ce moment-là, c'était fermé. Est-ce qu'on peut prendre des salles de spectacle? Est-ce qu'on peut prendre Centre des sciences, des musées, réaménager des espaces? Donc, on pourrait avoir des endroits, même les salles de réception. Il y a plein de mariages qui ont été annulés, là, au Québec, là. Donc, on pourrait, à ce moment-là, même aider des entrepreneurs, parce qu'on les loue, leurs salles à eux. On réaménage l'espace, on a des nouveaux espaces.

Là, vous allez me dire : Oui. Mais, Marwah, tu n'as pas réglé le problème de pénurie d'enseignants. Vous avez raison. Mais on sait qu'au Québec, là, on a des étudiants qui aspirent à devenir enseignant et qui, eux, ont des stages, donc différents stages à leur cursus de quatre ans à l'université. On aurait pu travailler avec les doyens de toutes les facultés d'éducation et adaptation scolaire. Il y a environ 17 000 étudiants au Québec, presque 18 000, même. Si on prenait ceux de troisième année, quatrième année puis qu'on devançait certains stages pour la rentrée scolaire, on aurait eu pas mal... 8 000 étudiants juste pour venir nous prêter main-forte pour être dans cet autre lieu, que ça soit, par exemple, Centre des sciences, dans un musée, une salle de spectacle avec des élèves. Ça aurait pu... on aurait pu faire ça si on avait pris l'idée qui a été donnée fin mai.

On a demandé aussi plus de souplesse pour l'enseignement à distance. Plus de souplesse, là, ça veut dire qu'il y a des parents que, oui, eux, là, leur enfant, dans le contexte familial... Moi, je me rappelle très bien, là, d'être venue ici parler de Mme Varin, une mère de plusieurs enfants qui a un cancer et qui apprend qu'elle en a un deuxième. Elle, ça a été le parcours du combattant. Elle m'a écrit, elle a écrit aussi à la ministre du Tourisme pour avoir de l'aide parce que c'était pratiquement impossible d'avoir le billet médical à la rentrée scolaire. Ça a pris pratiquement un mois. Puis, quand elle a eu son billet médical, elle s'est fait refuser par son centre de services scolaire le droit à avoir l'enseignement à distance. Peut-être plus de flexibilité, bien, ça aurait permis à une mère de se concentrer sur sa vraie bataille, le cancer, et ne pas devoir stresser avec ça.

Ça a été demandé depuis plusieurs mois, l'ajout d'heures pour le support scolaire. On a aussi demandé des camps pédagogiques, du rattrapage. Au mois de juin, ça a été annoncé, puis, rapidement, le 3 juin, ça a été terminé parce qu'évidemment ça a été annoncé sans être attaché avec le milieu scolaire. C'est sûr que c'est voué à l'échec à ce moment-là. Mais, rapidement, nous, on dit, à ce moment-là, là, le 3 juin, on a dit : Pour la rentrée scolaire, est-ce qu'on peut faire revenir les élèves deux semaines avant, ceux qui ont besoin d'une attention plus particulière? On aurait pu le faire. Et savez-vous quoi? Nicolas Prévost, là, des directions d'établissement, l'avait dit au mois de juin : Si vous nous donnez le temps, on est capables de le faire pour le mois d'août. Évidemment, ça prend du temps, ça prend des ressources, ça prend de la volonté politique.

On a demandé... cliniques de dépistage mobiles. Le ministre dit aujourd'hui qu'il y en a 30. Bien, elles sont où, les 30? Sont-elles identifiées? Parce que, moi, sur le réseau, ce n'est pas ça qu'on me dit. C'est quand la Santé publique décide d'aller quelque part, de façon isolée, faire du dépistage massif. Mais, souvent, c'est qu'il est trop tard. C'est ça, le problème. On a donné l'exemple, cette semaine, de l'école dans Joliette. C'est passé d'un cas, sept cas, 10 cas, 14 cas,

puis finalement on a fermé l'école. On ne veut pas fermer les écoles. C'est pour ça qu'on dit : Si on est capable d'avoir une équipe de santé dédiée au réseau scolaire, on va être capable de tester tellement rapidement et vraiment s'assurer de ne pas fermer les écoles.

On vous a parlé de la ventilation durant l'été. Finalement... même durant les crédits, on revenus sur la ventilation parce que l'Ontario ont décidé d'injecter 50 millions juste pour la ventilation dans les écoles. Finalement, oui, vous l'avez fait, mais un peu en retard et beaucoup moins : 20 millions de dollars.

On vous a demandé aussi de faire du pairage, du pairage avec les enseignants qui sont, oui, à la retraite. Parce que moi, je me mets à la place de l'enseignant à la retraite. Ça se peut que ça ne lui tente pas de revenir dans une classe à 25 ou 30 élèves, mais, si, par exemple, on jumelle un enseignant à la retraite avec un nouvel enseignant, tu sais, celui, là, qui a une chance sur quatre de quitter la profession dans les cinq premières années, ça va faire d'une pierre deux coups. Le jeune enseignant va se dire : Ah! j'ai de l'expérience de quelqu'un qui a 35 ans dans le réseau. C'est moins lourd dans une classe.

C'est difficile, être enseignant aujourd'hui. C'est vraiment dur parce que, dans votre classe, là, ce n'est pas vrai qu'ils sont tous égaux. Il y a différents problèmes qu'on doit résoudre, puis l'enseignant est, oui, enseignant, oui, psychologue, oui, travailleur social. Il est tout ça à la fois. C'est un superhéros. Alors, c'est pour ça que ça prend un peu d'aide puis du support.

On vous a aussi demandé de convoquer, oui, une réunion entre nous plus souvent parce que je pense qu'il y a des bonnes idées puis qu'on est capables de vraiment, là... de tout mettre ça à contribution. Oui, on vous a demandé de débloquent des sommes additionnelles pour le transport scolaire parce que ça a été toute une gymnastique.

Mais là je vais me concentrer sur les dernières, dernières propositions parce que la liste est vraiment longue. Prioriser les familles des enseignants pour obtenir des tests rapides. Puis je reviens avec les tests rapides parce que j'ai besoin de sentir du ministre, là, que vous partagez ma frustration. On aurait dû recevoir les 100 000 tests ici. Puis là on peut regarder, là. Je comprends que l'Ontario les a reçus avant nous puis je ne sais pas c'est quand, la prochaine cargaison, quand est-ce qu'elle va arriver.

Est-ce qu'on peut au moins appeler Doug Ford, je pense que le premier ministre du Québec a une bonne relation, puis dire : Pouvez-vous partager? Donnez-nous la moitié. On en a pour de vrai besoin. On n'a pas de place d'avoir notre orgueil mal placé au Québec, on a besoin d'aide. Puis ce n'est pas la faute du gouvernement du Québec. Tant qu'à moi, là, ici, la décision de la ministre de la Santé fédérale, elle a erré. Elle a véritablement erré. Elle aurait dû savoir, là, que, quand on regarde la courbe, c'est ici que ça se passe. C'est nous qui aurait dû être priorités. Peut-être pas 100 %, je comprends qu'il faut partager, mais on aurait dû avoir notre part du lion puis on ne l'a pas eue.

Je demande aussi... Hier, le ministre de la Santé a parlé des «SWAT teams», là, pour... les équipes de SWAT pour les CHSLD. Comment ça a été reçu par certains médecins gériatres, c'est que c'est souvent tard. Ça arrive quand que l'éclosion est déjà entamée, trop bien entamée. Alors, moi, je vous dis : Si on est capables, là, d'apprendre de ce qui est arrivé dans les CHSLD, on va être capables de ne pas le répéter dans nos écoles. On a des gens à protéger. Et je vous demanderais, là, M. le ministre, là, de réfléchir à la vaccination, parce que la grippe arrive. Là, il va falloir qu'on trouve une façon peut-être d'offrir le vaccin carrément sur les campus, dans les écoles, à ceux qui en ont besoin. Ça, c'est quelque chose que vous devez vraiment réfléchir immédiatement.

Je vous demande aussi, là, de statuer le plus tôt possible sur les épreuves ministérielles, c'est un stress autant pour les élèves que pour le réseau de l'éducation, on devrait avoir une réponse, et surtout de considérer que plusieurs enfants sont encore en train de faire du rattrapage de l'année dernière. Donc, ça, je pense, ça va être quelque chose que vous n'aurez pas le choix, mais de statuer très rapidement.

• (12 heures) •

Je vous ai aussi demandé la chose suivante : les tablettes électroniques. Je vous l'ai dit, dans le réseau, là, il y en a beaucoup qui disent qu'il en manque. Si jamais, là, plusieurs écoles doivent fermer en même temps, nous savons, là, on le sait, il n'y aura pas assez de tablettes pour tous les enfants en même temps. Et je vous ai demandé, au lieu d'avoir une réserve à Québec, distribuez dès maintenant votre réserve à ceux qui en ont besoin dès maintenant. Ça va faire deux affaires. Un, ça va permettre à l'élève de se familiariser avec ce nouvel outil et, deuxièmement, ça va vous permettre, vous, là, de dormir, là, la tête très, très tranquille parce qu'elle va vous dire : J'ai distribué, puis, finalement, il n'y en a pas, de problème d'inventaire ou, au contraire, de vous rendre compte que, finalement, les directions d'école qui nous envoient des courriels pour dire qu'il manque de matériel, finalement, il faut en commander davantage. Ça va vous donner l'heure juste.

En terminant, ma dernière recommandation, M. le ministre, on est là pour vous aider parce qu'on y croit. On croit que le meilleur endroit qu'un enfant doit être, c'est à l'école. Mais, pour nous, là, c'est impératif de mieux protéger le réseau scolaire, parce que, sinon, on va voir trop souvent des classes fermées pendant deux semaines. 14 jours, c'est long.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Merci beaucoup, Mme la députée de Saint-Laurent. Ceci met fin à l'interpellation. Donc, merci, M. le ministre. Merci, les collègues, d'avoir été avec nous.

Je lève la séance de la... Je le lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci. Bonne fin de semaine, tout le monde.

(Fin de la séance à 12 h 01)